

CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT (CLE)
EN FORESTERIE AUTOCHTONE

**DÉMARCHE DE CO-CRÉATION
DE CONNAISSANCES AVEC LES
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**

**Approche de base:
éthique de la recherche**

2019



Faculté de foresterie,
de géographie
et de géomatique



UNIVERSITÉ
LAVAL

ÉQUIPE DE RÉALISATION:

Delphine Théberge, Professionnelle de recherche, Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone,
Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval

Marc-André Picard, Étudiant, auxiliaire de recherche, Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone,
Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval

Julia Leguerrier, Étudiante, auxiliaire de recherche, Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone,
Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval

Jean-Michel Beaudoin, Professeur, Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone,
Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval

Frank Grenon, Gestionnaire, Sciences, Programmes et Politiques forestières, Centre de foresterie des Laurentides, Service
canadien des forêts, Ressources naturelles Canada

Citer ce document:

Théberge D., M-A Picard, J. Leguerrier, J-M. Beaudoin et F. Grenon, 2019, *Démarche de co-crédation de connaissances avec les communautés autochtones. Approche de base: éthique de la recherche*. Rapport remis à Ressources naturelles Canada. Québec, Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone. Université Laval.
ISBN: 978-2-9817327-6-7

Nous tenons à remercier les Innus de la communauté de Pessamit qui nous ont chaleureusement accueillis.
Merci particulièrement à Adélar Benjamin d'avoir organisé la rencontre.

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte

Table des matières

1. Introduction	4	5. Regard sur des outils pertinents : les protocoles, guides et ententes de recherche	19
2. Méthodologie	5	5.1. À quoi ça sert?.....	19
2.1. Recherche documentaire.....	5	5.2. Ce qu'ils contiennent?.....	20
2.2. Ateliers.....	5	6. Réflexion sur les possibilités de rencontres entre des chercheurs de Ressources naturelles Canada et les communautés autochtones	21
3. Bonnes pratiques de recherche en contexte autochtone	6	6.1. Atelier avec les chercheurs à Québec.....	21
3.1. Aborder la communauté et identifier les besoins locaux.....	7	6.2. Atelier avec les chercheurs et des membres de la communauté de Pessamit, Pessamit.....	22
3.2. Clarification des intérêts, des besoins et des attentes de chacun.....	8	7. Conclusion	28
3.3. Principes de propriété, contrôle, accès et possession (PCAP).....	8	8. Bibliographie	29
3.4. Formulation des questions et du devis de recherche.....	9	Annexe 1 : Tableau des bonnes pratiques	32
3.5. Collecte de données.....	11	Annexe 2 : Liste de références pertinentes	35
3.6. Analyse et validation.....	12	Annexe 3: Plan de la rencontre à Pessamit	44
3.7. Publication et diffusion.....	13		
3.8. Évaluation du processus de recherche.....	14		
3.9. Communication.....	15		
3.10. Importance des retombées dans la communauté	16		
4. Défis de la recherche collaborative	17		
4.1. Financement, calendrier de la recherche et procédures administratives.....	17		
4.2. Dialogue entre différents types de savoirs.....	18		

1. Introduction

Au Canada, la recherche scientifique en milieu autochtone a été amorcée vers la fin du XIXe. Elle s'est intensifiée dans le contexte de grands projets de développement économique (tel que le projet hydroélectrique de la Baie-James en 1970) (Lévesque, 2009). Depuis, ce type de recherche s'est beaucoup transformé sur le plan des relations avec les communautés et des méthodologies interculturelles.

À ses débuts, ce type de recherche ne respectait pas toujours les pratiques locales, ce qui pouvait instaurer un déséquilibre des rapports de pouvoir. Les membres des communautés étaient rarement consultés ou inclus dans les différentes étapes du processus de recherche (Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador [APNQL], 2014). Ces façons de faire pouvaient laisser un sentiment d'exclusion, d'instrumentalisation, d'exploitation et de vol (du savoir, des informations personnelles, etc.) chez les communautés impliquées dans la recherche (Adams et al., 2014). Ces pratiques ont amené plusieurs expériences négatives pour les communautés autochtones, ce qui a contribué à instaurer un climat de méfiance envers les chercheurs, les institutions et les projets de recherche (Durst, 2004).

Le gouvernement du Canada a entrepris depuis quelques années un processus de réconciliation avec les peuples autochtones (Commission Vérité et Réconciliation du Canada, 2015). Dans la mouvance de ce processus, le Centre de foresterie des Laurentides (CFL) souhaite augmenter son engagement auprès des communautés autochtones, afin de développer des relations durables qui pourront mener à des projets misant sur une approche de co-crédation de connaissances en sciences forestières. Avant d'adopter une telle approche, il est important de connaître les réalités des communautés autochtones, notamment en ce qui a trait aux bonnes façons de réaliser des recherches avec elles.

C'est dans cette optique qu'un mandat a été donné à la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone de l'Université Laval, dans le but d'explorer des démarches de collaboration avec les communautés. La recherche autochtone misant sur une approche de co-crédation des connaissances étant un processus de longue haleine, il sera question ici des bases éthiques de relations entre les chercheurs¹ et les communautés autochtones.

Tout d'abord, une exploration de la documentation scientifique permet de dresser un portrait des défis et des bonnes pratiques liées aux recherches faites en collaboration avec les communautés autochtones. Plus précisément, il s'agit de comprendre l'impact que peuvent avoir les recherches dans les communautés et de voir comment elles peuvent être bénéfiques pour celles-ci. En ce sens, les protocoles de recherche peuvent être des outils pertinents. Ensuite, afin de concrétiser cette démarche, deux ateliers réalisés dans le cadre de ce projet seront présentés. Le premier a été fait avec les chercheurs du CFL, afin d'initier une discussion sur leurs intérêts à développer (ou poursuivre) des relations avec les communautés autochtones. Le deuxième s'est déroulé avec des représentants de la communauté de Pessamit, dans le but d'explorer de meilleures manières de tisser des liens entre les membres de la communauté et les chercheurs du CFL. Enfin, le tableau en annexe I regroupe différentes bonnes pratiques pouvant être utiles pour les chercheurs qui souhaitent avoir une démarche collaborative avec des communautés autochtones.

1. Le terme chercheur désigne ici une personne faisant de la recherche dans les paradigmes classiques de la science. Bien qu'il est habituellement rattaché à une institution non autochtone, il peut s'agir aussi d'un chercheur autochtone ou non autochtone.

2. Méthodologie

Ce projet s'inscrit dans une démarche qualitative (Olivier de Sardan, 2008), où nous avons mis l'accent sur une approche collaborative (Morrissette, 2013). Une recherche documentaire a été réalisée, ainsi que deux ateliers, ceux-ci s'apparentant à une collecte de données du type *focus group*.

2.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire s'est faite de manière itérative, c'est-à-dire avec des allers-retours entre l'interrogation des bases de données, l'analyse d'articles sélectionnés et des discussions avec l'équipe du CFL. Nous nous sommes d'abord concentrés sur les questions liées aux savoirs autochtones mis en relation avec les savoirs scientifiques dans le domaine des sciences naturelles. Les objectifs de cette démarche étaient d'identifier des liens entre les idées et les pratiques concrètes, d'acquérir le vocabulaire et les concepts liés à ce sujet, ainsi que d'identifier des méthodes déjà utilisées pour traiter de cette thématique (Dumez, 2011).

Des combinaisons à l'aide des mots clés² suivants ont été explorées dans trois bases de données : Érudit, Web of science et Google scholar. Les références pertinentes associées à cette recherche documentaire exploratoire étaient très nombreuses. Afin de rester centré sur les besoins du CFL, nous avons précisé le sujet en s'axant sur des recherches avec les communautés autochtones dans une optique de co-création. De plus, nous avons ciblé les articles traitant du contexte canadien³. En plus des recherches dans les bases de données, nous avons utilisé des références que l'équipe avait en main. En se concentrant sur les titres et les résumés, un total de 145 références a été jugé pertinent pour cette thématique (voir la liste Annexe 2).

2. Savoir-s, autochtone-s, écologique-s, traditionnel-s, environnement, changement-s climatique-s, traditional, ecological, knowledge, indigeneous, ecology.

3. Nous avons tout de même retenu quelques articles traitant de sujet non canadien, lorsque ceux-ci semblaient vraiment pertinents avec le présent projet.

Afin de respecter l'échéancier, nous avons concentré l'analyse sur une vingtaine de références pertinentes. Les références retenues proviennent de diverses sources (articles scientifiques, thèses et mémoires, rapport de recherches, protocole de recherche). Plusieurs références proviennent d'auteurs et/ou organismes autochtones. Le logiciel N'Vivo a été utilisé afin de faciliter l'analyse du contenu retrouvé dans ces références.

2.2. Ateliers

En plus d'une recherche documentaire, ce projet comportait un volet pratique. Deux ateliers ont été organisés afin de faire avancer les réflexions à propos des relations entre les chercheurs du CFL et les communautés autochtones. Le premier atelier a eu lieu le 11 janvier 2019 avec les chercheurs du CFL dans leur environnement de travail. Le deuxième a eu lieu à Pessamit avec des membres de la communauté et une équipe du CFL et de la CLE en foresterie autochtone. Plus de détails sur ces ateliers se trouvent au point 6.



3. Bonnes pratiques de recherche en contexte autochtone

Il existe un vocabulaire varié faisant état des bonnes pratiques de recherche avec les communautés autochtones. On peut parler de recherche collaborative, participative, de co-production, de co-création, etc. Ces pratiques de recherche peuvent avoir leur distinction et leur pertinence dans le vocabulaire de la recherche, mais pour des fins pratiques, nous utiliserons le terme «recherche collaborative» faisant référence aux recherches menées en collaboration avec une ou plusieurs communautés autochtones. Le niveau d'implication des communautés peut varier en fonction des sujets de la recherche, la méthodologie utilisée et de l'intérêt des communautés.

Selon Adam et al. (2014) la recherche collaborative correspond à un processus de recherche inclusif et équitable, qui s'adapte aux particularités de chaque contexte. Elle repose sur la co-détermination, l'équité, le respect et le progrès mutuels à toutes les étapes d'un projet de recherche. Les pratiques, les modalités et le degré d'engagement peuvent varier d'une situation à l'autre. Il s'agit d'un processus de recherche qui doit générer des bénéfices pour les communautés autochtones et pour les chercheurs (Adams et al., 2014). Idéalement, l'amorce de la recherche est déplacée des structures de recherche habituelle (université, centre de recherche, etc.) vers les communautés ciblées. Ce processus permet aux communautés d'intervenir à chaque étape du projet, de signifier leurs besoins et de poser leurs conditions (Lertzman, 2010; Nadasdy, 2005)

Sans changer drastiquement les paradigmes classiques de la science, plusieurs événements ont amené des modifications dans les méthodologies, afin d'avoir une démarche plus éthique en recherche autochtone. Par exemple :

- Le projet de déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones (amorcé en 1982).
- Les critiques multidisciplinaires et mondiales (impliquant des initiatives de communautés autochtones à

l'international (1990)), dénonçant les pratiques coloniales de la recherche (voir Gentelet, 2009).

- La Commission royale sur les peuples autochtones (1996).
- La Commission Vérité et réconciliation du Canada (2015).

De plus en plus, les organisations autochtones se mobilisent autour des questions qui les concernent et font des recommandations de principes méthodologiques (Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, 2014; Basile, 2012; Gros-Louis Mchugh, Gentelet et Basile, 2014). Ces efforts se font de concert avec une réflexion universitaire multidisciplinaire sur les responsabilités des sciences et sur l'éthique de la recherche (voir le chapitre 6 de l'énoncé des politiques des trois conseils (CRSHC, CRSNGC et IRSC, 2014). Les exemples d'initiatives autochtones⁴ en matière de protocole de recherche et de guides éthiques sont abondants.

La recherche collaborative requiert de dépasser les simples ajustements méthodologiques pour réviser entièrement les façons de faire. Il s'agit de co-construire et de collaborer avant (pour la conception et l'éthique du projet de recherche), pendant (la collecte des données, l'interprétation et la diffusion des résultats) et après (le suivi de la recherche) (APNQL, 2014). En somme, la recherche collaborative consiste en une révision importante de l'opérationnalisation et de la validation de la recherche. Cette ouverture n'est pas toujours évidente, surtout lorsque les chercheurs ne sont pas familiers avec les cultures et réalités locales.

4. Comités, guides, protocoles et règlements entourant la recherche avec les Autochtones; tel que les principes des Premières Nations de PCAPMD [<https://fnigc.ca/fr/news/pcapmd-devient-pcapr-pour-bien-comprendre-le-nouveau-statut-de-la-marque-de-commerce.html>] et par les protocoles de recherche de l'APNQL [<https://cerpe.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/29/2016/08/Protocole-de-recherche-des-Premieres-Nations-au-Quebec-Labrador-2014.pdf>]

Dans cette section, différents encadrés présenteront des bonnes pratiques issues de l'expérience en médiation culturelle de la Boîte Rouge Vif.

«La Boîte Rouge VIF est un organisme autochtone à but non lucratif qui a pour mandat la préservation, la transmission et la valorisation des patrimoines culturels communautaires, par une approche de concertation et de co-création.» Ils ont une large expérience de travail en communauté et ont produit le «Petit guide de la grande Concertation : Création et transmission culturelle par et avec les communautés» en 2016. Ce guide explique les méthodes de l'organisme à chacune des étapes des projets qu'ils accompagnent en communautés autochtones. En travaillant en médiation culturelle, ils ont développé des principes de «savoir-être» utile pour créer un bon contact avec les communautés.

3.1. Aborder la communauté et identifier les besoins locaux

Avant d'entrer en contact avec la communauté, il peut être utile de recueillir des informations à son sujet. Les projets de recherche doivent au départ s'inscrire dans une démarche de développement de relation. Il est pertinent de vérifier si le projet de recherche peut répondre à des besoins d'ordre social, politique ou économique de la communauté autochtone. Même si le projet ne reflète pas directement une préoccupation locale, les retombées du projet peuvent combler d'autres types de besoins. Les retombées pour la communauté peuvent être travaillées au niveau de l'organisation de la collecte de données, de l'analyse ou de quelques autres étapes du projet.

Les principes du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) sont importants lorsque l'on fait de la recherche en territoire autochtone. Le concept du CLPE fait partie de l'Énoncé de politique des trois conseils (CRSHC et al., 2014) et des principes du protocole de l'APNQL (2014). Les communautés doivent comprendre dans quoi elles s'embarquent lorsqu'elles collaborent avec des chercheurs. En ce sens, le premier contact

avec la communauté «sert à déterminer si la recherche répond aux besoins de la Première Nation concernée, si elle rencontre les conditions des protocoles locaux et le niveau d'implication des gens de la Première Nation à toutes les étapes de la recherche» (APNQL, 2014 : 10). Cette rencontre sert également à définir les conditions de l'obtention du consentement (collectif et individuel). Il convient de garder ce principe en tête lorsque l'on amorce le contact avec une communauté et être bien préparé lors des premières rencontres. Néanmoins, il faut laisser le temps à la communauté de s'organiser à l'interne et de comprendre les implications du projet (APNQL, 2014). Avec des explications claires et du temps de réflexion en main, les représentants de la communauté auront plus de chances de revenir avec des propositions qui concilient réellement leurs besoins locaux à ceux des chercheurs (Asselin et Basile, 2012).

Enfin, il va de soi qu'une bonne entrée en matière doit être empreinte d'un profond respect. Ceci dit, faire preuve d'habiletés interculturelles n'est pas toujours évident. Adams et al. (2014 : 6,7) ont recensé quelques pistes :

- Respecter l'autorité de la communauté et s'informer de leurs préoccupations.
- Démontrer du respect envers les lieux où l'on se trouve.
- Porter attention au vocabulaire utilisé.
 - Éviter les termes techniques tels que « site d'étude » ou « travail terrain », ces désignations ne valorisent pas les différentes façons de penser le territoire.
 - Éviter les pronoms personnels dans certaines situations. Ex : « mon » site d'étude.
- S'assurer de la clarté du projet présenté, au niveau du vocabulaire et des formulations.
- S'enquérir de la représentation locale de la recherche ou de l'institution auprès de la communauté. S'informer des expériences passées et des impressions de la communauté au sujet de la recherche ou des organismes.

Évidemment, la relation se renforce au fil du temps. Les chercheurs qui s'engagent sur le long terme, et qui partagent des moments extra-recherches avec la communauté (repas, pow-wow, etc.), témoignent d'un engagement envers les gens et le territoire où la recherche prend place (Adams et al. 2014). S'il n'est pas donné à tous de s'investir en dehors des heures de travail et d'engager sa vie personnelle, il y a quelques autres moyens de renforcer les relations :

- Alléger l'horaire des journées de travail en communauté pour laisser place aux activités en parallèle (Adams et al. 2014).
- Garder sensiblement la même équipe de recherche tout au long du processus, pour s'assurer qu'il y ait un suivi sur le long terme (Tanguay 2010a).

Par ailleurs, toutes les communautés n'ont pas les mêmes processus de participation communautaire, de sorte qu'il peut être difficile de connaître les préoccupations des membres. Cependant, s'informer auprès des institutions locales en place est une bonne manière de faire. À chaque communauté correspond une organisation particulière, certaine plus aisément mobilisables par les chercheurs que d'autres. Certaines communautés seront en mesure de construire, développer et détailler un projet localement. D'autres communautés, moins familières ou enclines à adhérer aux processus de recherche, auront différents moyens de traduire leurs préoccupations locales (Adams et al. 2014).

3.2. Clarification des intérêts, des besoins et des attentes de chacun

Dès que possible, il est important de clarifier les intérêts, les besoins et les attentes de chacun. Par exemple, un projet peut représenter une opportunité de revendication politique ou juridique pour une communauté (Adams et al., 2014), ce qui peut indisposer les chercheurs face à un souci de qualité, de précision et d'objectivité de la recherche. D'un autre côté, les communautés peuvent être fermées à l'idée de recourir,

ou de participer, à un processus de recherche provenant de l'extérieur, préférant mobiliser des compétences et des ressources à l'intérieur de la communauté. Un autre défi s'ancre dans le fait que chaque communauté a son propre contexte, ses intérêts et ses besoins particuliers, ce qui rend difficile la standardisation des relations entre chercheurs et communautés autochtones. Alors, pour chaque projet de recherche, il faut réserver le temps et les ressources pour s'assurer que les intérêts, les besoins et les attentes de chacun sont clarifiés et réalistes (Adams et al., 2014). Les bénéfices pouvant résulter d'une clarification réciproque des intérêts, des besoins et des attentes respectives sont importants. Ce type d'effort permet d'inclure au projet une réflexion interculturelle cumulant des éléments contextuels et de capturer, d'une façon plus fine, la profondeur et la complexité des façons de penser la nature (Adams et al., 2014; Riedlinger et Berkes, 2001). Également, cette étape de clarification permet de limiter les incompréhensions, les incompatibilités et les incohérences relatives à la différence des cultures et des systèmes de savoirs. Elle permet donc d'éviter les déceptions.

3.3. Principes de propriété, contrôle, accès et possession (PCAP)

Les principes du PCAP (propriété, contrôle, accès, possession) sont des énoncés de valeurs en lien avec la gestion de l'information et des connaissances. Ils servent à protéger le patrimoine informationnel et les connaissances des communautés autochtones (APNQL, 2014). Les principes de PCAP sont intégrés dans l'Énoncé de politique des trois conseils (CRSHC et al., 2014). Ces principes devraient être discutés au début de l'élaboration du devis de recherche. De manière générale, il s'agit d'établir quel type de données seront collectés, à qui les données appartiennent, qui en aura le contrôle et l'accès et comment elles seront conservées. Plus précisément, la **propriété** fait référence à la relation des communautés face aux connaissances, données et informations relative à sa culture. La propriété peut être collective (ex : pour des chants et des légendes traditionnels) ou

propre à une personne (ex : des renseignements personnels). Le principe de **contrôle** reflète le droit aux communautés autochtones d'exiger le contrôle de toutes les étapes du processus de gestion de la recherche et de l'information ayant des répercussions sur eux-mêmes. De plus, le principe de l'**accès** stipule que les communautés autochtones ont le droit d'avoir un accès physique à l'information et aux données qui les concernent. La **possession** des données concernent essentiellement la façon dont les données seront conservées (APNQL, 2014)⁵.

Ces principes ont été mis de l'avant comme une réponse politique aux approches coloniales en gestion de la recherche et de l'information (Schnarch, 2004). La recherche faite dans ce contexte suppose un lien étroit entre la communauté et le chercheur, où la communauté devient en quelque sorte le « client » du chercheur. Dans ce contexte, quelle place reste-t-il pour la liberté intellectuelle, la créativité et l'imagination du chercheur? (Jérôme, 2009). « Évidemment, la volonté de contrôle de la production de la connaissance heurte de front un principe fondamental de notre milieu de travail : celui de la liberté académique » (Charest, 2005 : 119). Assurément, les recherches faites en appliquant strictement les principes de PCAP ont leurs pertinences, mais ne devraient pas être les seuls principes guidant la recherche collaborative (Charest, 2005; Jérôme, 2009). Il faut donc poursuivre la réflexion sur les façons dont les chercheurs en milieu autochtone peuvent exprimer leur liberté académique notamment, tout en procédant à une décolonisation de la recherche.

3.4. Formulation des questions et du devis de recherche

À cette étape, il est souhaitable d'évaluer conjointement le degré de participation souhaitée de part et d'autre (Asselin et Basile, 2012). La communauté peut souhaiter s'impliquer

5. Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) offre une définition détaillée de ces principes : <https://fnigc.ca/fr/pcapr.html>

de plusieurs manières sur une échelle allant de la simple consultation au contrôle local (de certains aspects), en passant par la coopération ou le partenariat (Paquette-Dioury, 2009). Cette étape permet de clarifier les attentes de chacun et de les ancrer dans un projet spécifique. Voici des composantes que l'on peut retrouver dans un devis de recherche (APNQL, 2014 : 33 et 61-80) :

- Présentation et description du projet, des questions et objectifs de recherche, de la méthodologie envisagée, des résultats escomptés et de leur utilisation (par qui et dans quel but).
- Présentation et description des rôles et responsabilités des chercheurs et de la communauté, ainsi que des modalités de participation.
- Présentation et description des sources de financement et, s'il y a lieu, des modalités de participation financière de la communauté.
- Présentation des modalités techniques de la recherche (comité/institution(s) impliqué(s), calendrier de réunion, méthode de collecte des données, aspects relatifs à la confidentialité, etc.).
- Présentation et description des méthodes d'analyse, d'interprétation et de validation des données et des résultats.
- Présentation des modalités d'engagement et de formation de co-chercheurs; le but étant de favoriser l'acquisition d'un savoir-faire en matière de recherche au sein des communautés, tout en s'assurant du transfert des connaissances.
- Présentation et description des mécanismes d'information et de suivi de la recherche.
- Présentation et description des modalités de propriété intellectuelle, de contrôle, d'accès, de possession, de sauvegarde et/ou de rapatriement des données et des, la confidentialité et l'accès aux produits de la recherche (de présentation des conclusions, de diffusion des résultats, s'il y a lieu, de révision des résultats/publications).

Les questions de recherche devraient répondre à des besoins de la communauté et du chercheur. La formulation des questions de recherche peut permettre de concilier les perspectives techniques de la recherche à celles des communautés. Par exemple, dans un projet d'évaluation de la contamination de la nourriture traditionnelle avec les communautés atikamekw, les chercheurs ont pris le temps de développer «une vision commune de la problématique» (Tanguay, Grosbois et Saint-Charles, 2013 : 4). Pour ce faire, il a fallu comprendre la définition locale de la santé et la connaissance locale des bénéfices et des risques de l'alimentation traditionnelle (Arquette et al., 2002). Chez les Atikamekw, «la conception de la santé englobe la qualité du territoire et la santé des animaux» (Tanguay et al., 2013 : 15). Cet exemple illustre que les chercheurs qui auront pris le temps de se familiariser avec la vision locale des concepts utilisés dans la recherche éviteront d'amorcer le processus avec un biais conceptuel.

Il est aussi important de prendre en considération les recherches qui ont déjà été effectuées dans la communauté, afin d'éviter les doublons. Au niveau de la méthodologie, il faut veiller à laisser aux communautés la «possibilité de proposer de nouvelles approches méthodologiques et conceptuelles aux chercheurs» (APNQL, 2014 : 16). Les communautés devraient pouvoir s'approprier le projet, si elles y sont intéressées. Les chercheurs peuvent également mener leur bout de réflexion au niveau de la méthodologie, notamment, en veillant à :

- L'inclusion de co-chercheurs des Premières Nations et à la formation d'un comité local (sinon de solliciter un comité local existant) afin de discuter et valider certains aspects de la recherche.
- La reconnaissance de ces instances, de leur autorité, de leurs savoirs et de leurs compétences (APNQL, 2014).

Ces façons de faire impliquent une gestion particulière du temps de recherche. Le chercheur doit adapter son approche en fonction des événements importants, du rythme particulier et des priorités de la communauté. Ainsi, le calendrier de recherche devrait être développé conjointement, de façon à ce que soit considérées :

- Les événements communautaires.
- Les activités culturelles (initiations, congé national, période de chasse, etc.).
- Les activités sociales (rassemblements, événement sportif, etc.).
- Autres...

Finalement, un des points importants à cette étape est d'aborder les principes de CLPE et de PCAP et de voir comment ils pourront s'appliquer dans le projet.

Trucs pratico-pratiques :

Selon l'expérience de la Boîte Rouge Vif, il peut être pertinent de :

- Dresser un organigramme des parties prenantes et le présenter.
- Définir les niveaux de collaboration souhaités à chaque étape et les présenter sous forme de graphique;
- S'assurer de recevoir clairement l'aval de la communauté.
- Travailler avec un délégué (autorité locale ou autre).
- Évaluer les intérêts de chacun dans le projet.
- Planifier des mises en commun ponctuelles.
- Se conscientiser au protocole de l'APNQL.
- Identifier une vision commune.
- Définir la vision, la mission, les valeurs, les objectifs, les stratégies, les actions.
- Co-crée un calendrier souple.

3.5. Collecte de données

Dans une approche éthique de la recherche, il est essentiel que les chercheurs obtiennent le consentement libre, préalable et éclairé. Certains projets peuvent avoir des implications fondamentales pour une communauté, surtout lorsqu'ils concernent des données personnelles ou sociopolitiques. Il est important pour les participants autochtones de pouvoir apprécier la portée d'une recherche, la circulation et la destination des données, ainsi que leur interprétation. Les participants, avec qui l'on collecte des données (par exemple par le biais d'entrevues semi-dirigées) doivent connaître le lien entre les chercheurs et les instances de leur communauté. Concrètement, il s'agit de :

- Porter attention à l'accessibilité et l'ouverture des échanges.
- D'identifier dans un langage clair et de façon explicite, autant à l'oral qu'au moyen de documents appropriés les objectifs de la recherche, la méthodologie choisie, les avantages et les inconvénients liés à la participation, les retombées et les usages de la recherche (APNQL, 2014).

Dans l'optique du consentement libre, préalable et éclairé, les participants autochtones sont en droit d'autoriser ou de refuser la collecte ou la diffusion des données les concernant (enregistrement audio ou vidéo, photographie, échantillon sanguin, de cheveux, de peau, de selle, etc.). De la même manière, ils sont en droit d'autoriser ou de refuser, à n'importe quel moment, la recherche dans son ensemble, si cette dernière ne correspond pas ou ne respecte pas leurs besoins, leurs attentes, leurs protocoles locaux, etc. Voici quelques autres spécifications à cet effet :

- La convocation aux activités de consultations devrait respecter et correspondre aux protocoles locaux.
- Les répondants sont en droit de se retirer, à tout moment de la recherche, tant formellement (par écrit), qu'oralement, et de voir leur anonymat restauré et/ou respecté (APNQL, 2014); aucun des membres de la communauté ne peut être tenu de participer au projet de recherche, et ce, malgré l'adhésion du Conseil de bande (Asselin et Basile, 2012; APNQL, 2014).

- Tout formulaire de consentement (lequel doit également être rédigé dans un langage clair, direct, dans la langue des répondants au besoin, etc.) devrait également être accompagné d'une lettre d'information claire et détaillée ou inclure une description du projet de recherche.

Pour toutes cueillettes de données, il est recommandé d'engager des compétences locales. En plus d'assurer plus de sécurité et d'aisance logistique (Adams et al., 2014) (notamment en territoire forestier), l'inclusion des compétences locales permet de développer des capacités et de répondre à des besoins économiques, par exemple en embauchant un assistant de recherche de la communauté. Cette relation peut aider à la compréhension des enjeux locaux et faciliter la communication avec les participants potentiels, la bonne conduite des entrevues ou la recherche documentaire (voir les recherches de Jacqmain, 2008; Tanguay, 2010b; Tanguay et al., 2013). De plus, ces personnes peuvent également aider lors de la traduction des entrevues, ainsi que contribuer à éliminer les biais de traduction grâce à leurs connaissances de la terminologie et de la vision locale (Ruest Bélanger, 2018; Tanguay, 2010a). En s'inscrivant dans un réseau de personnes ressources, les chercheurs restent liés avec la communauté, leur permettant de mieux évaluer les méthodologies de la recherche. Ce réseau de personnes peut également prendre la forme d'un comité aviseur local, comme dans le projet de Jacqmain, (2008). Cette façon de faire peut faciliter une adéquation entre les réalités de la recherche et celles de la communauté (Adams et al., 2014; Jacqmain, 2008; Tanguay, 2010b).



Trucs pratico-pratiques :

Selon la Boîte Rouge Vif, pour bien mettre le projet sur les rails, il peut être pertinent de :

- Identifier les ressources nécessaires et solliciter les services de la communauté (souper public, hébergement). Détailler, en amont de la planification, les contributions nécessaires et chacun des partenaires.
- Mobiliser la communauté (se rendre visible, visiter les personnes connues, utiliser les réseaux de communication locaux, vivre une expérience communautaire de l'intérieur).
- Être ouvert et répondre aux invitations spontanées.
- Travailler dans une perspective de formation et de développement des compétences.
- Avoir une présence visible et une activité transparente.
- Répondre à nos engagements.
- Constitution d'un bottin de ressources (expertise et compétences).
- Rédiger les définitions des termes.
- Éviter la formation de groupes d'entrevues ou de travail conflictuels.
- Porter attention aux silences et au non verbal en entrevues.
- Adaptation des méthodes, entre autres selon les groupes d'âge, pour diminuer les rapports de domination.

3.6. Analyse et validation

En contexte de recherche collaborative en milieux autochtone, une attention particulière doit également être portée aux méthodes de traitement, d'analyse et de validation des données. Sur cette question, le protocole de l'APNQL est clair : « les Premières Nations détiennent un droit de regard et de décision sur toutes les étapes de la recherche proposée » (APNQL, 2014 :18). Il est pertinent (surtout lorsque les données procèdent d'entrevues) que les répondants et représentants autochtones participants soient considérés au premier plan de l'analyse et de la validation des données. C'est-à-dire que les résultats leur soient montrés en premier, et qu'ils puissent partager leurs observations et réactions, proposer des corrections et suggérer des interprétations nouvelles ou complémentaires. Ceci, notamment, par soucis :

- D'aptitude interculturelle. Dans une optique de recherche collaborative, l'évaluation conjointe des données démontre du respect et de l'équité entre les partenaires de recherche (chercheurs et autochtones) (Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, 2014).
- D'exactitudes du traitement, de l'analyse et de la validation des données. L'analyse et la validation conjointes des données permettent d'apporter des corrections et/ou de minimiser les erreurs d'interprétation pouvant résulter des biais culturels des chercheurs (voir Jacqmain, 2008).
- D'acceptabilité et de compréhension des données et des résultats d'analyse. Il s'agit de s'assurer que la formulation des résultats soit appropriée (sans incohérence ni vérité partielle, décrite dans un langage clair et accessible) et culturellement acceptable (sans terme ni expression préjudiciable, sans jugement ni critique morale, etc.) des conclusions de la recherche.

En pratique, le traitement, l'analyse et la validation collaboratifs des données impliquent de superposer différentes méthodes et procédés itératifs dans une optique d'une co-construction du savoir. À cet effet, les chercheurs sont fortement encouragés à :

- Consulter les membres de la communauté autochtone quant aux bons moyens d'évaluer les pratiques et les protocoles de recherche. Plus précisément, les chercheurs sont appelés à s'informer auprès d'eux pour connaître leurs représentations de la validité et de l'exactitude de la recherche (lesquelles peuvent différer de celles des chercheurs), ainsi que des méthodes d'évaluation (validité, exactitude, retombées) appliquées dans la communauté (Desbiens, 2013; Vachon, Pinard, Blais, André-Lescop et Rock, 2017).
- Tendre vers le consensus des participants vis-à-vis des données et de leur traitement. Un large consensus auprès des membres de la communauté peut signifier que le traitement des données correspond aux attentes de la communauté. Cela constitue une première étape de validation des données (Denzin, 1989; Jacqmain, 2008; Miles et Huberman, 2003).
- Le dialogue avec les membres des communautés est un processus itératif, c'est-à-dire renouvelé à plusieurs reprises. En plus de minimiser les erreurs d'interprétation, le processus itératif permet de souligner les conjonctions ou les écarts, sur le long terme, entre plusieurs répondants (ou plusieurs témoignages d'un même répondant), ce qui constitue une autre forme de validation. Cette façon de faire, notamment par des séances de travail, permet aussi de réévaluer la pertinence des outils et des méthodologies (Vachon et al., 2017).
- Appliquer, pour la validation des résultats, le principe de triangulation. C'est-à-dire, d'utiliser simultanément plusieurs méthodes de collecte et de validation des données. La concordance des résultats constituant une autre forme de validation (voir la méthode utilisée par Jacqmain, 2008).

Dans l'ensemble, il est conseillé que les protocoles de recherche coïncident avec le concept du « double regard » ou « two eyes seeing » (APNQL, 2014; Bartlet, Marshall et Marshall, 2007). C'est-à-dire que les devis de recherche puissent mettre en perspective plusieurs points de vue dans une optique de collaboration et de complémentarité.

Trucs pratico-pratique :

Selon la Boîte Rouge Vif, lors de la validation des contenus, il faut considérer le droit de regard de tous les membres de la communauté :

- Possibilité d'organiser un rassemblement public.
- Rencontre festive et décontractée.
- Annoncer l'évènement par tous les moyens possibles;
- S'assurer d'une consultation facile (préparation du matériel de communication).
- Animer le rassemblement de façon à faire émerger des questionnements.
- Valoriser l'image et la contribution des participants.
- Garder la trace de toutes les correspondances (relations diplomatiques).

3.7. Publication et diffusion

Les concepts de propriété intellectuelle peuvent s'appliquer différemment en milieu autochtone, notamment en raison de la propriété collective des savoirs (APNQL, 2014). Les chercheurs doivent donc être sensibles à ces particularités et à leurs implications sur leurs projets. Idéalement, les questions liées à la propriété individuelle doivent être traitées en amont du projet. Par exemple, une attention particulière doit être donnée aux statuts d'auteur et de coauteur (Adams et al., 2014; Schnarch, 2004; Tobias, Richmond et Luginaah, 2013). Par exemple, les membres d'une communauté peuvent contribuer à la rédaction de documents.

De manière générale, la recherche collaborative implique une éthique de reconnaissance et de rapport équitable des collaborateurs. À cet effet, les chercheurs se doivent de rendre crédit aux dépositaires des savoirs et de compétences traditionnelles et, plus largement, de reconnaître et faire mention de la contribution des communautés, des représentants et des

participants autochtones à la recherche (Adams et al., 2014; Canadian Institutes of Health Research, 2007). La communication future des résultats de la recherche par le chercheur doit également avoir été discutée en amont. Il faudrait, notamment, se questionner sur :

- Les permissions à demander pour présenter les résultats en conférences.
- La validation de tout le matériel de communication (power-point, ...).
- Les remerciements à exprimer à l'oral.
- Toute autre disposition à prendre lorsqu'il y aura communication publique des résultats.
- La nécessité de produire un plan de diffusion détaillant le public cible, les produits diffusés, les moyens, les dates, le format, la langue et le budget utilisé.
- La nécessité de choisir un porte-parole devant les médias.

3.8. Évaluation du processus de recherche

L'évaluation du processus de recherche constitue une étape importante pour la recherche collaborative en partenariat avec les communautés autochtones, cela contribue à :

- Une planification et une gestion plus fine et efficiente des recherches futures.
- Un ajustement ou un remplacement des politiques de recherche déficientes ou impertinentes.
- Une évaluation de la pertinence et/ou une amélioration des structures collaboratives (tels que les comités consultatifs et de travail).
- Un suivi, ainsi qu'un ajustement corrélatif, en vue d'un engagement et d'une participation accru des participants à la recherche.

Il est important de retenir qu'il n'existe pas une seule bonne manière de faire de la recherche collaborative en partenariat avec une communauté autochtone. Il est préférable de mettre au point une méthodologie et d'entamer un processus de recherche adapté aux besoins et aux intérêts spécifiques de chaque communauté, l'évaluation du processus de recherche doit refléter cette intention.



Trucs pratico-pratiques :

La Boîte Rouge Vif a créé des guides d'entrevues destinés à l'évaluation du processus des résultats. Ils sont disponibles en Annexe du Petit Guide sur la Grande Concertation⁶.

3.9. Communication

Dans une recherche collaborative, la capacité pour le dialogue est une compétence nécessaire. Dans une optique de respect, d'équité et de réciprocité, le dialogue et la considération pour l'autre sont importants à toute occasion du processus de recherche (Lertzman, 2010) Or, il est préférable d'encourager un dialogue naturel, en laissant de côté d'éventuels rapports d'autorité. L'acte de communication doit être considéré comme une dynamique informelle, reposant sur des échanges ouverts et encourageant l'expression et la reconnaissance mutuelle des expériences et connaissances des partis. Les chercheurs ont tout avantage à viser une forme de réunion naturelle, organique, où le savoir-être prévaut sur le savoir-faire. Il n'y a évidemment pas de recette miracle garantissant la qualité du dialogue entre chercheurs et Autochtones. Considérant la complexité du lien des Autochtones avec la nature et des concepts qui l'expriment, le chercheur doit être très prudent lors de l'interprétation ou de la traduction des concepts. Certains n'auront aucune équivalence en français ou en anglais : il faut être conscient du biais induit par les traductions et, s'il y a lieu, choisir de laisser les concepts dans leur langue d'origine. Il est recommandé de solliciter l'aide d'un membre de la communauté pour interpréter les données, de même que de valider la justesse des interprétations avec la communauté. De plus, le chercheur doit avoir un souci de clarté, tant au niveau des documents administratifs que des produits de la recherche. Le souci du lecteur doit faire partie des préoccupations.

6. http://www.laboiterougevif.com/wp-content/uploads/2017/08/Extrait_guide.pdf

Trucs pratico-pratiques :

Beaucoup de problèmes de communication s'expriment lors des activités de groupe : incompréhension des termes techniques, les mêmes intervenants prennent systématiquement la parole, intimidation culturelle, prise de décision trop rapide ou trop lente. L'animation des séances de groupe ou des rencontres est complexe. La Boîte Rouge Vif propose quelques pratiques qui faciliteront les échanges interculturels :

- Réviser la pertinence et l'importance des points à l'ordre du jour pour s'assurer de la motivation du groupe.
- Prévoir des rencontres régulières.
- Former des groupes plus petits.
- Convenir ensemble des processus décisionnels (selon l'organisme, le consensus est souvent à favoriser en contexte).
- Choisir les bons contextes de rencontre (ex : les aînés pourront être plus à l'aise autour d'un repas, pareillement pour les artisans dans leur atelier).
- Soutenir les initiatives.
- Stimuler les échanges pour que les membres se prononcent sur l'exactitude des contenus.
- Répéter les idées (est-ce bien ce que vous voulez dire ?) et s'assurer de noter ce qui représente le plus fidèlement possible les commentaires des participants.
- Créer un climat convivial.
- Recentrer le groupe sur les objectifs du projet.
- Favoriser la création et non la simple approbation.
- Inclure des moments de validation : a-t-on trop synthétisé ? Atteint-on les objectifs ?

3.10. Importance des retombées dans la communauté

Un principe fondateur de la co-création de savoirs et de la recherche collaborative est que tous puissent en bénéficier de manière équitable, autant les communautés autochtones que les communautés de chercheurs (APNQL, 2014). Les savoirs autochtones peuvent avoir une grande valeur pour les paradigmes classiques de la science (Guay, 2007; Lertzman, 2010; Polfus et al., 2016; Riedlinger et Berkes, 2001; Tanguay, 2010a). Pour les communautés autochtones, les retombées d'un projet de recherche peuvent signifier d'importants gains matériels et immatériels (développement de structures, de capacités, de connaissances) (voir exemple dans l'encadré). Tout en s'éloignant de l'idée de validation scientifique des savoirs autochtones, la collaboration peut se traduire en une relation mutuellement bénéfique. En plus d'un gain de savoirs et de compétences, la recherche collaborative peut donner aux communautés autochtones une plus grande capacité à dialoguer à différents niveaux (Lertzman 2010).

EXEMPLE :

Les travaux réalisés dans une communauté attikamekw (Tanguay et al., 2013) illustrent bien comment la recherche peut devenir un outil et renforcer les capacités locales. Dans ce cas-ci, le projet de recherche avait été créé en réponse à une préoccupation locale concernant les risques de contamination de la chair des animaux chassés ou pêchés. Les membres de la communauté disaient savoir distinguer les prises les plus saines et ils ont pu, dans le cadre du projet, conjuguer leurs connaissances avec les mesures de contaminants. Un tel projet, qui a été construit localement, illustre concrètement une forme de retombées pour les communautés. Loin d'être resté sur une tablette (problème relevé par Asselin et Basile, 2012), le projet a favorisé de meilleurs choix alimentaires.



Credit: Marie-Josée Larocque

4. Défis de la recherche collaborative

Il existe plusieurs défis liés à la recherche faite en collaboration avec les communautés autochtones. La question de la clarification des intérêts, des besoins et des attentes de chacun a déjà été abordée, ainsi que celle de la liberté académique dans un contexte de décolonisation. Les défis sont nombreux et présents à chaque étape de processus de recherche, particulièrement en ce qui a trait au financement, au calendrier, aux procédures administratives et au dialogue entre les différents types de savoirs.

4.1. Financement, calendrier de la recherche et procédures administratives

La recherche en collaboration avec les communautés autochtones n'est jamais un processus uniforme. Chaque communauté a des besoins spécifiques et s'inscrit dans des contextes particuliers. Les chercheurs doivent donc s'adapter continuellement. Or, plusieurs barrières participent à maintenir des méthodes de recherche qui cadre mal avec un esprit de collaboration. Une barrière importante est liée au financement de la recherche. En effet, la réalisation de projet de recherche dépendant généralement d'institutions subventionnaires qui imposent des conditions aux concours de subvention, ce qui influence grandement les devis de recherche. Ces devis peuvent impliquer des échéances strictes où les chercheurs doivent optimiser les dépenses et démontrer l'atteinte d'objectifs spécifiques et ponctuels (Adams et al., 2014).

Considérant les règles strictes des organismes subventionnaires avec lesquelles les chercheurs doivent composer, il peut être difficile de prendre le temps d'établir une relation à long terme avec les représentants d'une communauté, incluant de comprendre leurs besoins et d'établir une relation de confiance. Soucieux d'une utilisation judicieuse et efficace des ressources (notamment des fonds publics et privés) associées à la recherche, les chercheurs peuvent être tentés de limiter les interactions avec les communautés. Cette façon de faire laisse peu de place au processus itératif nécessaire à la

recherche collaborative (Adams et al., 2014). En effet, plusieurs tensions peuvent émerger à cause du calendrier de recherche qui ne cadre pas avec le calendrier de la communauté. Si le devis de recherche implique de respecter un échéancier strict, les communautés n'auront pas nécessairement envie de s'y conformer, surtout si elles n'ont pas été consultées. À noter que les questions relatives au calendrier de recherche et au financement peuvent être plus complexes en fonction de l'éloignement et/ou de l'isolation des communautés.

Même lorsqu'il s'agit de recherche collaborative, plusieurs devis de recherche construits à l'intention des Autochtones sont développés par des instances administratives externes aux communautés. Ces instances répondent à des attentes opérationnelles (date de dépôt de projet, spécification d'une problématique, limites budgétaires, etc.) parfois inconnues ou incomprises par les membres des communautés. Ces manières de faire maintiennent généralement des rapports interculturels dits « coloniaux » (Nadasdy, 2005). Il ne s'agit pas nécessairement de façons de faire mal intentionnées, mais plutôt d'une culture de recherche dont le fonctionnement habituel incite à compartimenter, selon une démarche objective, un problème donné. Ainsi, la recherche collaborative est souvent réduite à des considérations techniques, lesquelles portent principalement sur la sélection des participants, la collecte des données et l'incorporation des savoirs autochtones jugés pertinents (Nadasdy, 2005). En ce sens, beaucoup de chercheurs se questionnent sur les moyens d'établir des relations et de construire des projets de recherche réellement collaboratifs avec les Autochtones. Par exemple, les protocoles de recherche et les formulaires de consentement individuel entraînent plus de transparence dans les recherches. Toutefois, bon nombre d'éléments du projet doivent y être inscrits, afin de bien renseigner les participants. Au cours de la recherche, il devient alors difficile de dévier des objectifs initiaux inscrits sur ces documents pour adopter un processus itératif souvent préconisé en recherche qualitative (Jérôme, 2009).

4.2. Dialogue entre différents types de savoirs

De manière courante, la formulation de questions définit l'amorce et l'horizon d'un projet de recherche. Or, les paradigmes classiques de la science impliquent souvent que les questions et les priorités des projets soient définies par les chercheurs plutôt que par les communautés (Stevenson, 2005 [dans Asselin et Basile, 2012]). La recherche scientifique peut prétendre *valider* les connaissances autochtones, ce qui place implicitement les savoirs scientifiques au-dessus des savoirs autochtones (Fletcher, 2003 [dans Asselin et Basile, 2012]). Dans le même ordre d'idée, l'approche *intégrative* implique la collecte des savoirs autochtones pertinents pour ensuite les intégrer aux savoirs scientifiques. Cette façon de faire pose d'importants problèmes, puisque les savoirs autochtones sont produits dans un contexte culturel impliquant généralement une vision large de la nature. Extraire un savoir de son contexte revient à le priver de son sens (Davidson-Hunt et O'Flaherty, 2007). En conséquence, intégrer (c'est-à-dire compartimenter et sélectionner) les savoirs autochtones aux savoirs occidentaux peut servir davantage les intérêts des chercheurs plutôt que les intérêts des communautés. De plus, les savoirs autochtones pris hors de leur contexte peuvent s'avérer inutilisables.

L'intégration d'un savoir peut être ressentie comme une tentative d'instrumentalisation, d'appropriation ou d'assimilation (Adams et al., 2014). Il faut aussi être prudent en ce qui a trait à l'utilisation des savoirs autochtones. Certains sont transmis de génération en génération et peuvent appartenir collectivement à la communauté. Au Canada, il est difficile de protéger ces savoirs via les lois sur la propriété intellectuelle. Il est donc particulièrement important que les chercheurs prennent des mesures claires pour protéger les savoirs autochtones, afin qu'ils ne soient pas utilisés ou divulgués sans le consentement des détenteurs (APNQL, 2014).

Les paradigmes classiques de la science ont tendance à compartimenter et spécifier leurs problématiques et leurs objectifs de recherche dans un cadre ponctuel et restreint à court terme. Cette disposition peut s'inscrire à l'opposé d'une perspective autochtone holiste, impliquant la synthèse continue d'une grande quantité d'expériences, par l'intermédiaire d'une tradition orale s'étalant sur plusieurs générations (Beauclair, 2015; Bodle, Brimble, Weaven, Frazer et Blue, 2018; Capel, 2014). Traditionnellement, pour plusieurs communautés autochtones, l'être humain fait partie de la nature, celle-ci n'étant pas un objet distinct. Des efforts doivent être déployés de manière à mieux situer la place et la pertinence des savoirs scientifiques au sein de la vision holiste des Autochtones (Adams et al., 2014; Tobias, 2000). Les chercheurs et les communautés autochtones peuvent reconnaître leurs différences culturelles et travailler ensemble vers des objectifs de recherche communs.

5. Regard sur des outils pertinents : les protocoles, guides et ententes de recherche

Dans une optique d'éthique de la recherche, différentes instances ont créé des protocoles pour la recherche avec les Autochtones. Il existe différents types de protocoles, guide et ententes, en voici quelques exemples :

Issu d'une organisation

- Le *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* a été produit par l'APNQL. Une première version a été créée en 2005 et une nouvelle en 2014 (APNQL, 2005, 2014). L'objectif de ce protocole est de répondre aux préoccupations des Premières Nations qui reçoivent des propositions de recherche et d'offrir des outils pour l'encadrer.
- Les *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones* (2012), proposées par l'Association Femmes autochtones du Québec (Basile, 2012).
- Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont produit une politique, appeler *Énoncé de politique des trois Conseils* (CRSHC et al., 2014), concernant toutes les facettes de l'éthique en recherche d'un commun effort. Une section est consacrée à la recherche avec les peuples autochtones.
- La *Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone* a été produite par le Réseau DIALOG, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (Gros-Louis Mchugh et al., 2014). Il ne s'agit pas d'un protocole à proprement parler, mais d'un document offrant divers outils pour la recherche.

Issu d'une Nation

- Le *Negotiating Research Relationships with Inuit Communities: A guide for Researchers* (2007) et le *Negotiating Research Relationships: A guide for Communities* (2003) sont les fruits du travail du Nunavut Research Institute et des Inuit Tapiriit Kanatami (Inuit Tapiriit Kanatami, 2003, 2007).
- Le *Mi'kmaq ecological knowledge study protocol*, est rédigé par l'Association des chefs Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse (Assembly of Nova Scotia Mi'kmaq Chiefs, 2007).

Issu d'une communauté

- Le *Regulations for Research in Kahnawake* (2006), est issu de la collaboration entre le Onkwata'karitahtshera Research Sub-Committee de Kahnawake et le Onkwata'karitahtshera Health and Social Services Research Council (Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, 2014).

À noter qu'un protocole ou une entente peut aussi être signé entre deux ou plusieurs organisations pour une relation générale ou pour chaque projet spécifique.

5.1. À quoi ça sert ?

Pour l'APNQL (2014), un protocole de recherche est un « instrument collectif », créé à l'intention des chercheurs, des communautés et des représentants et gestionnaires, visant à guider, « réglementer et encadrer les activités de recherche qui se déroulent sur le territoire des Premières Nations ou auprès de leur peuple respectif ». Au même titre que leurs homologues occidentaux, les protocoles de recherche réalisés par les Premières Nations constituent des balises officielles, synthétiques des normes communautaires en matière de recherche. Donc, avant d'adresser une demande à une communauté, il est

important que les chercheurs s'informent de l'existence de ces protocoles, en tiennent compte et les mobilisent pour encadrer leur recherche (APNQL, 2014 : III). Le but d'un protocole de recherche devrait être de proposer un cadre éthique où l'on retrouve des valeurs fondamentales qui orientent la recherche.

La construction d'un protocole de recherche collaboratif requiert de porter attention à plusieurs prérequis déterminants, entourant notamment l'introduction (premiers contacts et poursuite des rapports avec la communauté cible) ainsi que les modalités d'inclusion et de co-création de la recherche. Tel que mentionné précédemment, il est important que le chercheur s'intéresse et comprenne le contexte (culturel, politique et social) de la communauté. Dans le même sens, le chercheur doit également s'informer des dispositions (ouverture, ressentie, préjugée, etc.) de la communauté envers la recherche étrangère.

5.2. Ce qu'ils contiennent ?

De manière générale, un protocole de recherche contient une manière de faire et des principes relatifs à la recherche en milieu autochtone. L'énonciation de ces principes sert à fixer des éléments méthodologiques et éthiques. Un protocole peut contribuer à limiter l'asymétrie des rapports de pouvoir et colonialiste. Le contenu d'un protocole peut varier en fonction des sujets, besoins et attentes. Par exemple, une communauté peut avoir un protocole de recherche général. Tous les chercheurs voulant travailler avec eux devront se baser là-dessus. Par la suite, un devis de recherche, pour un projet en particulier, pourrait être monté. Plusieurs protocoles de recherche insistent sur les notions de respect (écoute sensible et compréhension des contextes, des perspectives), d'équité (partage des tâches, contributions, responsabilités) et de réciprocité (rapports mutuels et profitables entre les partis) (APNQL, 2014 : III). Outre ces grands principes, les protocoles de recherche peuvent en mettre d'autres de l'avant :

- Autodétermination.
- Reconnaissance de la vision du monde et des systèmes de valeur.
- Droit coutumier.
- CLPE (Consentement libre, préalable et éclairé).
- Gardien et interprète de leur culture.
- Protection du patrimoine et des savoirs.
- Décolonisation de la recherche.
- Droit de retrait des Autochtones.
- Qualité et intégrité des données (PCAP).
- Validation par les Autochtones (Voir APNQL, 2014 : IV-V).

Bien que les protocoles de recherche peuvent s'avérer utiles pour donner les grandes orientations du projet, ce n'est pas nécessairement toutes les communautés qui souhaitent l'appliquer de manière stricte. D'où l'importance d'être à l'écoute pour comprendre où se situent les membres de la communauté par rapport aux protocoles de recherche.



6. Réflexion sur les possibilités de rencontres entre des chercheurs de Ressources naturelles Canada et les communautés autochtones

Le gouvernement du Canada a entrepris depuis quelques années un processus de réconciliation avec les peuples autochtones (voir entre autres CVRC, 2015). Dans cette mouvance, le Centre de foresterie des Laurentides (CFL) souhaite affirmer son engagement auprès des communautés autochtones et développer des relations durables qui pourront mener à la co-création de connaissances en foresterie.

6.1. Atelier avec les chercheurs à Québec

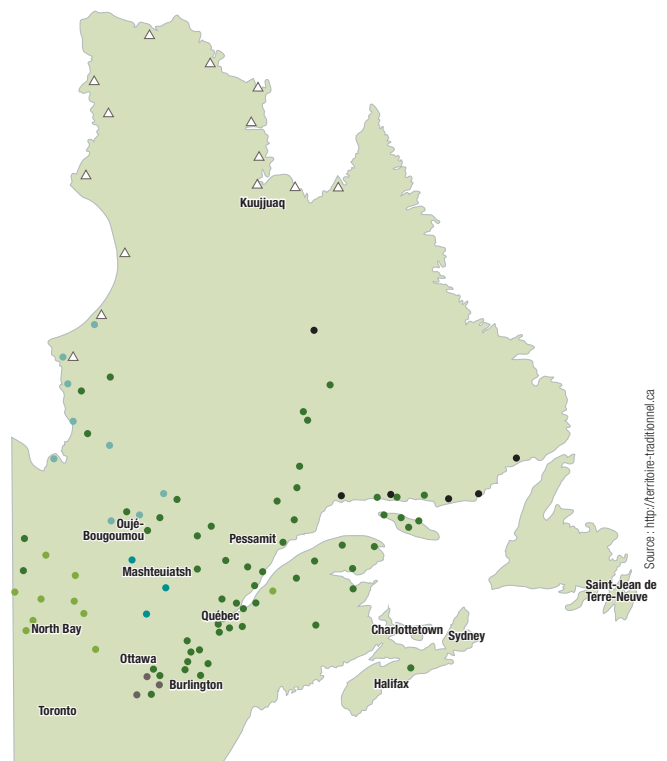
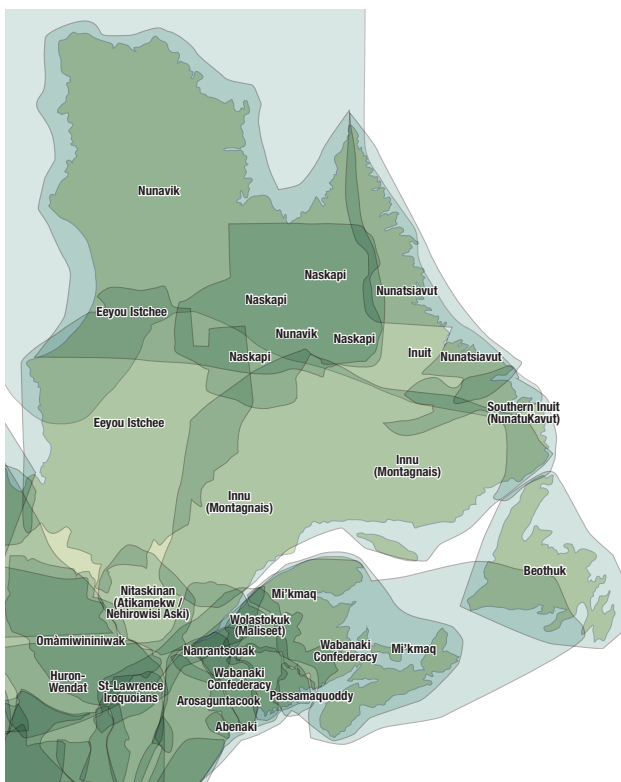
Le 11 janvier 2019, une rencontre a été organisée avec les chercheurs du CFL, afin de discuter de leurs relations, ou leur absence de relations, avec des communautés autochtones dans le cadre de leurs recherches. Dès leur entrée dans la

salle, ils ont été invités à identifier, sur la carte du Québec, les lieux où ils ont des activités et/ou des dispositifs de recherche.

Plus précisément, les objectifs de cet atelier étaient :

1. Initier une discussion sur les intérêts des chercheurs à développer des relations avec les communautés autochtones.
2. Permettre aux chercheurs d'identifier les communautés qui utilisent les territoires où ils réalisent des recherches.
3. Partager intérêts et expériences.

Une carte des territoires traditionnels autochtones (<http://territoire-traditionnel.ca>) a été présentée, puis mise en relation avec la carte du Québec où des activités de recherche ont été identifiées.



Avant de commencer la discussion. Diverses questions ont été posées :

- Connaissez-vous les communautés présentes sur vos lieux d'étude ?
- Avez-vous des expériences (actuelles ou passées) avec des gens des communautés autochtones lors de vos recherches ?
- Seriez-vous intéressés à travailler avec des communautés autochtones dans vos projets de recherche ?

La discussion a permis de constater que certains chercheurs ont beaucoup d'expériences avec les communautés autochtones, d'autres quelques expériences et certains n'en ont pas du tout. La principale question qui ressortit de ces échanges est : quoi faire lorsque les chercheurs veulent contacter une communauté autochtone pour un projet ? Plusieurs enjeux découlent de cette question. Certaines communautés sont extrêmement sollicitées pour des consultations de toutes sortes, d'autres ne sont pas outillées pour répondre adéquatement, et en toute connaissance de cause, aux demandes qui leur sont adressées. De plus, il faut être conscient de l'image projetée lorsque l'on est employé du Gouvernement du Canada.

Plusieurs sous-questions ont été abordées. Qui contacter en premier ? Est-ce qu'il faut commencer par des gens de la communauté ? Qui est la meilleure personne à contacter au sein de la communauté ? Que faire avec les communautés qui sont déjà beaucoup sollicitées ? Est-il préférable de contacter des collègues qui travaillent déjà avec eux ? Serait-il possible d'avoir une *cartographie des communications*, pour savoir avec qui communiquer dans chaque région ; dans chaque communauté ?

Un autre enjeu soulevé est lié à la disponibilité des chercheurs. En effet, plusieurs d'entre eux n'ont pas le temps de développer des relations avec les communautés. De plus, certains sujets nécessitent d'intervenir rapidement, par exemple à la suite d'un feu de forêt. Plusieurs participants à l'atelier ont exprimé un besoin pour une structure, une plaque tournante,

pour s'occuper des relations et des échanges avec les communautés autochtones. Il a été suggéré d'avoir un lieu de consultation/coordination, afin de savoir qui va où, fait quoi, avec quelle communauté.

La recherche documentaire nous montre qu'il est préférable d'inclure les communautés autochtones dès le début d'un projet. Mais, que faire lorsqu'un chercheur a des dispositifs sur un territoire depuis 15 ans et qu'il n'a jamais pensé contacter les communautés ayant des activités sur ce lieu ? Que faire si un chercheur se fait refuser l'accès au territoire ?

Différentes idées sont amenées pour améliorer les relations entre les chercheurs et les communautés autochtones, par exemple inclure des Autochtones dans les projets (ex : embaucher un étudiant ou un employé de la communauté), les inviter aux colloques CFL et à participer au colloque de la CLE en foresterie autochtone. En conclusion, être à l'écoute a été mentionné comme une bonne attitude à avoir continuellement.

6.2. Atelier avec les chercheurs et des membres de la communauté de Pessamit, Pessamit

Afin de poursuivre la réflexion entamée avec l'équipe du CFL et de l'ancrer dans une démarche concrète, une rencontre avec la communauté de Pessamit a été organisée le 21 mars 2019 entre des représentants du CFL et de la communauté. Plus précisément, on comptait trois personnes du CFL, deux de la CLE en foresterie autochtone et cinq de la communauté.

L'équipe d'animation avait préparé divers outils pour la rencontre :

- un plan de rencontre (voir annexe 3).
- un powerpoint.
- des *post-its* pour classer ce qui ressort des discussions.
- un exemple de protocole de recherche collaboratif.

- la carte du Québec créée lors de l'atelier du 11 janvier 2019 où figurent les localisations des secteurs où se réalise un projet de recherche de CFL.

À leur arrivée, l'équipe du CFL et un des représentants autochtones (principal contact et aide dans l'organisation de la rencontre) se sont intéressés à une exposition muséale figurant dans le hall du centre culturel où se déroulait la rencontre. L'exposition a offert un contexte de dialogue sur l'histoire de la communauté. Le représentant autochtone en a profité pour parler de l'attachement de sa communauté face au caribou : « Il nous a souvent sauvé la vie. Maintenant il nous demande de l'aide pour le sauver ».

Avant de commencer la rencontre, un animateur s'est informé à savoir s'il y avait un protocole à suivre pour l'ouverture. C'est donc le représentant autochtone qui a débuté en animant un tour de table. Ensuite, l'équipe du CFL a expliqué l'objectif de la rencontre qui était essentiellement de commencer à tisser des liens entre les chercheurs du CFL et les gens de la communauté de Pessamit.

Les membres de la communauté ont exprimé leur opinion face à la recherche en général. Il a été question :

- Des bénéfices socioéconomiques de la recherche, principalement via des possibilités d'emplois.
- Des bénéfices éducatifs et scolaires de la recherche, via le développement des capacités, de la sensibilisation des jeunes aux sciences et à la recherche, ainsi que des possibilités de stage pour ceux-ci.
- Des méthodologies collaboratives à développer.
- Des projets en cours ou envisageables sur le territoire de la communauté.
- Des aspects problématiques de la recherche, notamment de la tendance des chercheurs à prendre de l'information (ex : lexique en langue innue), sans que le projet ait des retombées pour la communauté.

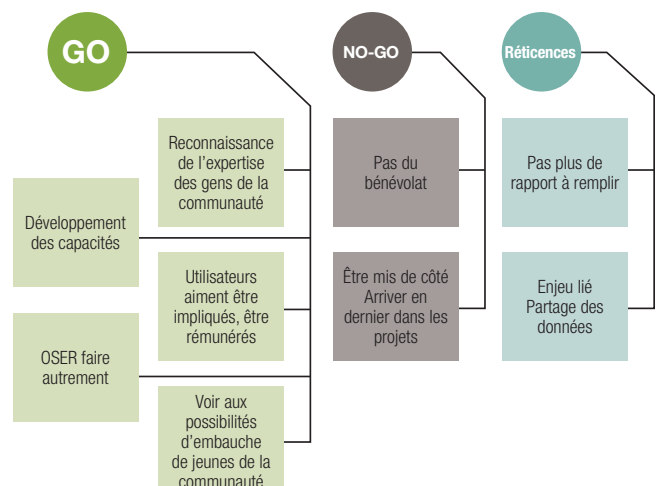
- Des aspects de la participation à la recherche qu'ils souhaitent éviter (par exemple : plus de tâches administratives, faire beaucoup de bénévolat pour aider les chercheurs, être exclu du processus de recherche, que le projet ne soit pas expliqué correctement aux membres de la communauté...).

Tout le long de la rencontre, les échanges ont procédé de manière informelle : dans un langage accessible, sans jargon technique et sans couper la parole. La carte du Québec et les cartons installés au mur ont été utiles pour structurer ce qui ressortait des discussions. Chacun disposait d'un bloc de *post-it* et de crayons, les participants étaient invités à y inscrire leurs idées et à les coller dans la section correspondante à leur sentiment. Toutefois, cette possibilité n'a pas beaucoup été utilisée (probablement à cause de la gêne). En ce sens, un des animateurs a assumé, pour le groupe, la fonction de synthétiser les échanges et de classer les idées. Cette façon de faire a permis d'avoir un visuel sur les principales idées échangées, d'aider le passage d'un sujet à l'autre, et d'assurer une synthèse des discussions.

Après que les membres de la communauté aient exprimé leurs opinions face aux recherches qui se déroulent sur leur territoire, la rencontre a été orientée autour de la proposition suivante :

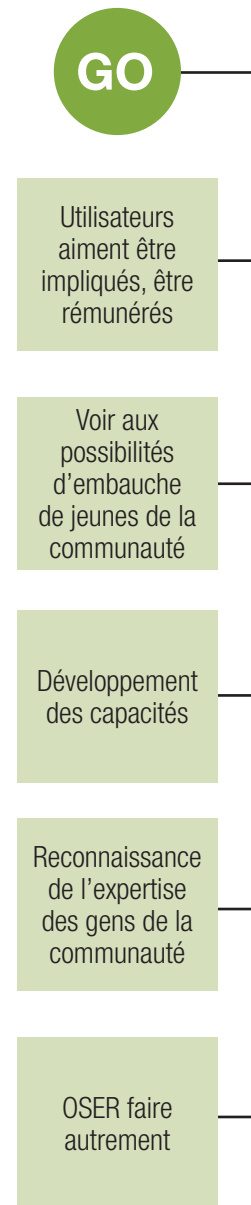
RNCan et Pessamit devraient profiter de leurs intérêts communs sur le territoire pour tisser des liens.

Les principales idées ont été classées de la manière suivante « Go; No-Go; Réticences ». Voici ce qui en est ressorti :



Go:

- **Implication des utilisateurs du territoire dans la recherche et rémunération des services.** Les représentants autochtones ont insisté sur la nécessité de rémunérer le soutien (savoir, compétence, service) rendu par les membres de la communauté aux chercheurs. Il était notamment question de reconnaître les compétences et les savoirs locaux.
- **Voir aux possibilités d'embauche des jeunes de la communauté.** Les chercheurs devraient explorer les possibilités d'embaucher des jeunes de la communauté. En ce sens, la recherche peut impliquer un degré d'engagement social auprès des jeunes (sensibilisation aux sciences, assistance, stage, etc.).
- **Développement des connaissances/compétences/capacités.** Il est important que la recherche sur leur territoire vise le développement des connaissances, des compétences et des capacités locales.
- **Reconnaissance de l'expertise des gens de la communauté.** Pour les représentants autochtones, la recherche collaborative devrait permettre et encourager la reconnaissance de l'expertise locale. Une telle reconnaissance pourrait impliquer des opportunités d'emploi (pour de la consultation, pour des services, etc.). « Il faut vivre la forêt pour la connaître réellement, nous la connaissons parce que nous la vivons ».
- **Oser faire autrement (innovation/rénovation du processus de recherche).** Les représentants autochtones ont signifié leur satisfaction par rapport à la rencontre, notamment d'être considéré d'égal à égal. Selon eux, l'innovation dans le dialogue entre les cultures doit être encouragée et développée. Dans le même sens, les représentants, parlant au nom de la communauté, ont insisté sur le fait que Pessamit veut s'impliquer en recherche pour le bénéfice commun. « On veut être fier de parler de Pessamit. On veut être des modèles au niveau de la recherche ».



No-go :

- **Pas de bénévolat.** Afin que les connaissances et les compétences des Pessamiulnut (Innus de Pessamit) soient réellement reconnues, elles doivent être rémunérées. Il faut donc éviter le bénévolat.
- **Être mis de côté et/ou arriver en dernier dans le projet.** Il est important de contacter les représentants de la communauté au début d'un projet, afin de réellement travailler ensemble : le mot innu pour ensemble est *mamu*.

Réticence :

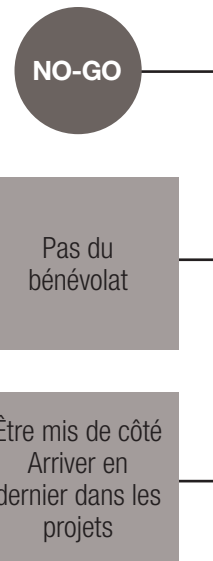
Outre les Go et les No-Go, certaines réticences ont été soulevées par les représentants.

- **Enjeu lié à une surcharge administrative.** Les représentants de la communauté sont intéressés à être impliqués dans les projets de recherche, mais ne veulent pas avoir trop de documents ou formulaires à remplir.
- **Enjeux liés au partage des données.** Les représentants ont également discuté de leurs inquiétudes concernant le partage, donc l'utilisation de données sensibles, notamment par crainte de voir leurs données mal utilisées.

Lorsque l'équipe a senti qu'il y avait un certain consensus autour de la proposition, trois nouvelles sections ont été ajoutées au tableau, soit :

- 1^{eres} étapes pour mettre en œuvre la proposition.
- Les moyens pour la réaliser.
- Les contributions que chacun peut apporter.

Le premier tableau permettait d'identifier les grands principes de recherche, celui-ci, plus concret, compilait les options pratiques.



Les premières étapes

- **Contacter les gens du secteur territoire et ressource** afin de présenter, dans un langage accessible, les projets de recherche, mais aussi le CFL et ses chercheurs actifs sur le territoire. Idéalement, il faut prendre le temps d'avertir d'avance la communauté.
- **Formule à discuter au cas par cas** : Par la suite, chaque projet pourra être discuté au cas par cas.

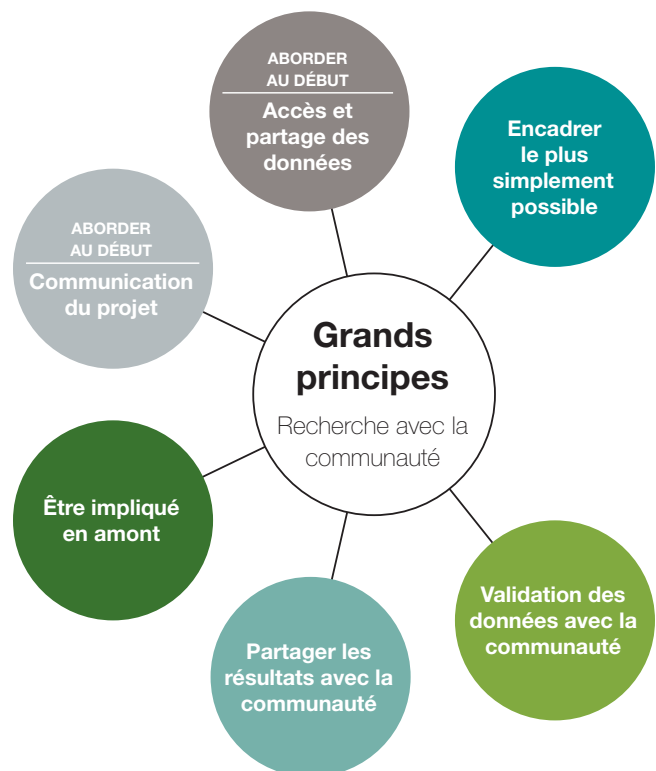
Moyens

- **Embauche des gens de la communauté.** Il serait pertinent que les chercheurs développent, avec les gens de la communauté, des ententes de travail et d'embauche pour leurs besoins.
- **Voir aux possibilités d'implication des jeunes (du secondaire) de la communauté.** Il serait intéressant de réfléchir à des façons d'impliquer les jeunes du secondaire dans les recherches.
- **Publier l'information concernant la recherche sur la page Facebook de la communauté.** Considérant l'intérêt pratique de la plateforme, il a été recommandé par des représentants autochtones que l'information relative aux projets de recherche (proposition et projet en cours) soit publiée sur la page Facebook de la communauté.
- **Publier l'information concernant la recherche dans les journaux de la communauté.** De manière complémentaire, il a également été proposé que l'information relative à la recherche puisse paraître dans les journaux « Innuvelle, Le Manic et le Journal Haute-côte-Nord », lesquels sont consultés quotidiennement par la communauté.
- **Abonnement du CFL aux journaux de la communauté.** Afin que les chercheurs du CFL puissent connaître davantage les réalités innues.

Contributions

- **Localisation des sites de recherche.** Un des chercheurs du CFL va envoyer la localisation de ses sites de recherche aux représentants de la communauté.
- **Contact direct pour de futurs projets.** Les représentants de la communauté vont tenter de mettre en contact les utilisateurs du territoire avec les chercheurs du CFL.

Par la suite, une présentation powerpoint avait été prévu pour présenter des exemples de protocoles de recherche et des outils pour la recherche collaborative. Toutefois, cette option a été abandonnée durant la rencontre, afin de respecter la fluidité des échanges. Les protocoles et les outils ont tout de même été abordés rapidement. Les représentants de la communauté ont souligné l'importance d'avoir un cadre pour baliser les recherches, mais il doit être le plus simple possible. Une nouvelle section de tableau a été créée : « Grands principes de recherche avec Pessamit ».



Grands principes de recherche avec Pessamit :

- **Être impliqué en amont de la recherche.** Cette question a été abordée dès le début de la rencontre dans le but que les recherches soient faites en réelle collaboration.
- **Encadrer la recherche le plus simplement possible.** Les représentants de la communauté ont également insisté sur l'importance que les recherches soient encadrées le plus simplement possible, tout en s'inspirant des protocoles déjà existants.
- **Accès et partage des données (À aborder au début).** Au début de la recherche, il est important de discuter à savoir qui aura accès aux données et comment celles-ci seront partagées.
- **Validation des données avec Pessamit.** Afin que tous s'entendent sur l'interprétation des données, il est important de les faire valider par des gens de la communauté.
- **Partager les résultats avec la communauté.** Il est important que les résultats des recherches soient transmis à la communauté. La notion de données ouvertes a notamment été citée comme piste de réflexion, car le Gouvernement du Canada s'aligne dans cette voie.

- **Communication du projet (À aborder au début).** Il est important dès le début d'un projet d'établir les conditions dans lesquels on en parlera (ex : quand un journaliste appelle les chercheurs).

Bien que des idées aient été échangées quant aux possibilités de collaborations futures, à aucun moment de la rencontre il n'a été question de mettre en chantier un projet de recherche. Selon la volonté des participants, la rencontre s'est tenue à une discussion ouverte et familière, d'humains à humains, dans une optique de légèreté et d'ouverture.

Avant leur retour à Québec, les chercheurs ont visité les nouveaux locaux du secteur Territoire et Ressources de Pessamit. La visite terminée, ils sont allés dîner en compagnie de deux membres de la communauté. L'un d'eux s'est révélé un orateur impressionnant, parlant de sa communauté avec cœur et passion, partageant la richesse d'un savoir traditionnel sous la forme d'anecdotes, d'histoires vécues ou rapportées, ainsi que de faits historiques mentionnés dans les archives. Pendant le retour à Québec et d'un commun avis, les chercheurs ont estimé leur expérience inspirante. Tous partageaient un sentiment de reconnaissance, non seulement par rapport à l'accueil et au déroulement de la rencontre, mais de ce que chacun pouvait tirer individuellement du contact avec la perspective autochtone et ses détenteurs.

7. Conclusion

La co-création des connaissances est un processus complexe. Il faut entre autres réfléchir aux questions liées à l'éthique de la recherche en général et aux principes de la recherche collaborative. Cette approche est empreinte de défis, mais il existe un bon nombre de bonnes pratiques pouvant inspirer les chercheurs souhaitant aller dans cette voie. Être à l'écoute et vouloir développer des habiletés interculturelles sont des attitudes qui favorisent le dialogue. Cela permet d'établir des bonnes relations, mais aussi de saisir les besoins de la communauté, afin de faire des recherches qui leur seront utiles. Une analyse documentaire permet d'enrichir la compréhension des recherches passées et d'orienter les pratiques des recherches futures. Dans le présent projet, elle a permis de mettre de l'avant des façons de faire adéquates pour entrer en relation avec les membres des communautés autochtones, en plus de donner des pistes de réflexion pour les démarches futures du CFL. En plus de cette analyse documentaire, deux ateliers ont été réalisés. L'un avec les chercheurs du CFL et l'autre avec des représentants de la communauté de Pessamit. La question principale qui a orienté l'ensemble du projet est : comment tisser des liens entre les chercheurs du CFL et les membres des communautés autochtones ?

Lors de l'atelier au CFL, plusieurs chercheurs ont mentionné qu'ils ne savaient pas où s'adresser lorsqu'ils veulent contacter une communauté autochtone. L'idée de créer une plateforme ou une structure a donc été proposée. Dans cette optique, plusieurs recherches à la CLE en foresterie autochtone indiquent que l'embauche d'un agent de liaison s'avère une pratique efficace pour faciliter les relations entre une communauté autochtone et une organisation (voir entre autres : Caron, Asselin, et Beaudoin, 2018). Cette pratique a surtout été explorée dans une perspective d'employabilité autochtone⁷. Il serait intéressant de la tester dans un contexte lié

à une organisation regroupant plusieurs chercheurs. Du côté de l'atelier à Pessamit, l'accueil des personnes rencontrées a été très positif et une relation semble se mettre en place. Lors de cette rencontre, il a été intéressant de constater que les représentants de la communauté souhaitent avoir un cadre entourant la recherche, mais sans que cela ne devienne trop lourd. On constate donc l'importance d'être à l'écoute, sans nécessairement appliquer formellement un protocole. Cette perspective permet de faire des liens avec des éléments qui ressortent de l'analyse documentaire, mais aussi de les nuancer. Le protocole et les outils présentés lors de cette rencontre n'ont pas été analysés en profondeur, mais plusieurs préoccupations ont tout de même été soulevées. Elles sont d'ailleurs présentes dans bon nombre de références, notamment en lien avec l'accès, le partage et la validation des données.

Dans une optique à court et à long terme, il serait intéressant de continuer à étudier les relations entre les chercheurs et les gens des communautés autochtones. Comment se structure une relation à long terme ? Quels sont les défis ? Quels sont les succès ? Comment les besoins des communautés sont-ils répondus ? Quelles sont les implications des savoirs autochtones dans les recherches ? Est-ce que ces « nouvelles » relations influencent les chercheurs (notamment leurs visions de la forêt ou leurs opinions des autochtones) ? Ce projet a été instauré pour faire suite au rapport de la Commission Vérité et réconciliation (CVRC, 2015). Il serait donc pertinent de comprendre comment ces nouvelles relations s'éloignent d'une approche coloniale.

7. Voir aussi : <https://www.foresterieautochtone.ulaval.ca/attitudes-et-comportements>

8. Bibliographie

- Adams, M. S., Carpenter, J., Housty, J. A., Neasloss, D., Paquet, P. C., Service, C., ... Darimont, C. T. (2014). Toward increased engagement between academic and indigenous community partners in ecological research. *Ecology and Society*, 19(3). doi:10.5751/ES-06569-190305.
- Arquette, M., Cole, M., Cook, K., LaFrance, B., Peters, M., Ransom, J., ... Stairs, A. (2002). Holistic risk-based environmental decision making: A native perspective. *Environmental Health Perspectives*, 110(2), 259-264 p.
- Asselin, H. et Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec les peuples autochtones. *Éthique Publique*, 14(vol. 14, n° 1). doi:10.4000/ethiquepublique.959.
- Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador. (2005). *Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador*.
- Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador. (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador*.
- Assembly of Nova Scotia Mi'kmaq Chiefs. (2007). *Mi'kmaq Ecological Knowledge Study Protocol*.
- Bartlet, C. M., Marshall, M. et Marshall, A. (2007). *Integrative Science: Enabling Concepts within a Journey Guided by Trees Holding Hands and Two-Eyed Seeing*. Sydney, Nova Scotia: Institute for Integrative Science & Health.
- Basile, S. (2012). *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones* (édité par Femmes autochtones du Québec Inc.). doi:10.1515/9783111349725-toc.
- Beauclair, N. (2015). Épistémologies autochtones et décolonialité. Réflexions autour de la philosophie interculturelle latino-américaine. *Indigenous epistemologies and decoloniality: Reflections around Latin-American intercultural philosophy*, 45(2/3), 67-76.
- Bodle, K., Brimble, M., Weaven, S., Frazer, L. et Blue, L. (2018). Critical success factors in managing sustainable indigenous businesses in Australia. *Pacific Accounting Review*, 30(1), 35-51 p. doi:10.1108/PAR-02-2016-0017.
- Canadian Institutes of Health Research. (2007). *CIHR guidelines for health research involving Aboriginal people*. Ottawa, Canada.
- Capel, C. (2014). Mindfulness, indigenous knowledge, indigenous innovations and entrepreneurship Celine. *Journal of Research in Marketing and Entrepreneurship*, 16(1), 63-83. doi:http://dx.doi.org/10.1108/MRR-09-2015-0216.
- Caron, J., Asselin, H. et Beaudoin, J.-M. (2018). *Attitudes et comportements des employeurs à l'égard de la main-d'oeuvre autochtone dans le secteur minier* (édité par Fonds de recherche du Québec – Société et Culture et Sociale et Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité).
- Charest, P. (2005). Les assistants de recherche amérindiens en tant que médiateurs culturels: expériences en milieux innu et atikamekw du Québec. *Canadian University Music Review*, 29(1-2), 115-129. doi:10.7202/013935ar.
- Commission Vérité et Réconciliation du Canada. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*. Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- CRSHC, CRSNGC et IRSC. (2014). *Énoncé de politique des trois Conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains*.
- Davidson-Hunt, I. J. et O'Flaherty, R. M. (2007). Researchers, indigenous peoples, and place-based learning communities. *Society and Natural Resources*, 20(4), 291-305 p. doi:10.1080/08941920601161312.
- Denzin, N.K. (1989). *Interpretive Biography (Qualitative Research Methods)*. doi:<https://dx.doi.org/10.4135/9781412984584>.

- Desbiens, C. (2013). 10 Idées pour le Nord : un manifeste pour la nordicité. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(159), 643. doi:10.7202/1015311ar.
- Dumez, H. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment? *Le Libellio d'ÆGIS*, 7(2), 15-27.
- Durst, D. (2004). Partnerships with Aboriginal researchers: Hidden pitfalls and cultural pressures. Scholar Series.
- Fletcher, C. (2003). Community-based participatory research relationships with Aboriginal communities in Canada : An overview of context and process. *Pimatzwin A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 1(1), 27–62.
- Gentelet, K. (2009). Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 143-153. doi:<https://doi.org/10.7202/039770ar>.
- Gros-Louis Mchugh, N., Gentelet, K. et Basile, S. (2014). *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones* (édité par Réseau Dialog, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador).
- Guay, C. (2007). Vers la reconnaissance du savoir autochtone : Une question de décolonisation? *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 24(2), 183-195.
- Inuit Tapiriit Kanatami. (2003). *Relationships: A Guide for Communities*.
- Inuit Tapiriit Kanatami. (2007). *Negotiating Research Relationships with Inuit Communities. A Guide for Researchers*.
- Jacqmain, H. (2008). *Développement d'un processus d'aménagement durable de l'habitat de l'original culturellement adapté aux cris de Waswanipi dans le pessière noire du nord du Québec = Development of a sustainable moose habitat management process that is culturally relevant*. Université Laval.
- Jérôme, L. (2009). Pour quelle participation? Éthique, protocoles et nouveaux cadres de la recherche avec les Premières nations du Québec. Dans N. Gagné, T. Martin et M. Salaün (dir.), *Autochtonies. Vues de France et du Québec* (p. 471-486). Les Presses de l'Université Laval.
- Lertzman, D. A. (2010). Best of two worlds: Traditional ecological knowledge and Western science in ecosystem-based management. *BC Journal of Ecosystems and Management*, 10(3), 104-126.
- Lévesque, C. (2009). La recherche québécoise relative aux peuples autochtones à l'heure de la société du savoir et de la mobilisation des connaissances. Dans N. Gagné, T. Martin et M. Salaün (dir.), *Autochtonies. Vues de France et du Québec* (p. 455-470). Les Presses de l'Université Laval.
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.
- Morrisette, J. (2013). Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? Joëlle M orrisette. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.
- Nadasdy, P. (2005). The Anti-politics of TEK: The Institutionalization of Co-management and Practice Discourse. *Anthropologica*, 47(2), 215-232.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve [Belgique]: Academia-Bruylant.
- Paquette-Dioury, A. (2009). *La participation citoyenne comme idéal éthique : intégrer les autochtones aux projets de recherche : le cas de l'Enquête de santé du Nunavik*. Université Laval.
- Polfus, J. L., Manseau, M., Simmons, D., Neyelle, M., Bayha, W., Andrew, F. W., ... Wilson, P. (2016). Łegha ' gots ' enete _ (learning together) : the importance of indigenous. *Ecology and Society*, 21(2).

- Riedlinger, D. et Berkes, F. (2001). Contributions of traditional knowledge to understanding climate change in the Canadian Arctic. *Polar Record*, 37(203), 315-328. doi:10.1017/S0032247400017058.
- Ruest Bélanger, C. É. (2018). *Vers une gouvernance communautaire des forêts : visions mapuches pour un projet de parc national au Chili*. Université Laval.
- Schnarch, B. (2004). *Journal of Aboriginal Health*, (January), 80-95.
- Stevenson, M. G. (2005). *Connaissances traditionnelles et gestion durable des forêts*. Edmonton.
- Tanguay, N. (2010a). *Exploration du savoir écologique traditionnel atikamekw au sujet de la santé des animaux et de la sélection des prises dans un contexte de choix alimentaires*.
- Tanguay, N. (2010b). Réflexion sur l'utilisation de groupes de discussion comme outil de documentation du savoir écologique traditionnel. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 3, 1-7.
- Tanguay, N., Grosbois, S. de et Saint-Charles, J. (2013). Santé territoriale, indicateurs de santé animale et vision holistique : La sélection des prises et les choix alimentaires chez les Atikamekw de Manawan et d'Obedjiwan. *Recherches amérindiennes au Québec Santé*, 43(2-3), 3-19.
- Tobias, J., Richmond, C. et Luginaah, I. (2013). Community-Based Participatory Research (Cbpr) with Indigenous Communities : Producing Respectful and Reciprocal Research. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 8(2), 129-140. doi:10.1525/jer.2013.8.2.129.
- Tobias, T. N. (2000). *Chief Kerry's moose. ... mapping, research design*. In *Chief Kerry's Moose : A ...* Ecotrust Canada.
- Vachon, G., Pinard, É., Blais, M., André-Lescop, G. et Rock, C. (2017). Vers des visions partagées : Des outils visuels pour l'aménagement durable des communautés innues de la Côte-Nord. *Recherches amérindiennes au Québec*, 47(1), 121-136.

Annexe 1 : Tableau des bonnes pratiques

BONNES PRATIQUES POUR LES RECHERCHES AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	
Relations interculturelles	Avoir une attitude d'écoute, de partage, d'ouverture, de respect, ainsi qu'un sens de l'humilité.
	Considérer l'éthique interpersonnelle comme un fondement relationnel.
	Avoir bien en tête la vision de la réciprocité telle que conçue dans la spiritualité locale.
	Valider les traductions et chercher à minimiser les biais qui y sont reliés. Garder les termes dans leur langue d'origine lorsque possible.
	Favoriser la compréhension mutuelle des structures sociales, politiques culturelles et locales.
	Alléger les horaires terrain et favoriser les activités extra-recherches.
	Valoriser l'engagement moral des chercheurs.
	Avoir une équipe stable et investie auprès des communautés.
	S'ajuster à la notion du temps et à l'horaire des gens de la communauté.
	S'enquérir des représentations locales de la recherche et de l'institution pour laquelle on travaille.
	Démontrer du respect pour les autorités locales et pour les lieux.
	Porter attention au vocabulaire utilisé.
	Être bien préparé et s'assurer de la clarté du projet proposé.
	Planifier une rencontre en personne.
	S'informer sur les besoins locaux en matière d'acquisition de connaissances et tenter de connaître les projets de recherche locaux terminés ou en développement.
Animation des rencontres	Contacter les autorités locales pour s'informer de leurs préoccupations relatives aux domaines du chercheur.
	Dans la mesure du possible, utiliser la toponymie autochtone pour nommer les lieux où les recherches se font.
	Créer une table de concertation provisoire pour le temps de la recherche avec les parties prenantes (Territoires et ressources, chercheurs, population, etc.).
	Considérer, s'il y a lieu et dans la mesure du possible, d'autres parties susceptibles d'être impliquées dans la recherche (Comité des aînés, Secteur Services Incendie et Policier, Secteur Santé, Secteur Éducation, Secteur Culture et Patrimoine, etc.).
	Inviter aussi les chefs de famille qui ont un territoire touché par les recherches et en faire un état des lieux.
	Solliciter les services d'un co-animateur local.
	Adopter un processus décisionnel qui favorise le consensus.
	Avoir un ratio chercheurs-membres de la communauté qui favorise le dialogue et qui évite les rapports de domination.
	S'adapter continuellement au groupe, être intéressé à l'échange d'informations.

Premières étapes d'un projet de recherche	Définir le degré de participation de chacun et les modalités relatives à cette participation. Discuter des attentes de part et d'autre.
	S'assurer que la communauté approchée dispose tous les éléments nécessaires à une décision libre et éclairée concernant la tenue du projet de recherche (détails quant aux objectifs, à la méthodologie, au financement et aux impacts potentiels) et qu'elle dispose d'assez de temps pour se positionner.
	S'entendre avec la communauté à savoir s'il y a lieu de signer un protocole ou un contrat de recherche.
	Création conjointe d'un calendrier de recherche.
	Discuter et adapter les objectifs de recherche et les résultats escomptés.
	Discuter et adapter les différentes approches méthodologiques.
	Discuter et adapter les modalités relatives à la collecte de données.
	Prévoir, avec la communauté, des mécanismes de communication et d'information pendant le déroulement de la recherche.
	Baliser, selon les particularités locales, les principes de propriété intellectuelle, de confidentialité, et d'accès aux données collectées et aux livrables.
	Amorcer les discussions liées aux modalités de diffusion des résultats (rapports, conférences, entrevues journalistiques...).
	Prévoir, avec la communauté, des mécanismes de suivi de la recherche.
	Anticiper et expliquer les risques potentiels pour la communauté (territoire, conflit d'usage, risques financiers).
Formulation des questions de recherche	Clarifier les concepts théoriques. S'assurer que tous partagent les mêmes définitions.
	Inviter la communauté à proposer de nouvelles approches conceptuelles.
	Éviter les dédoublements de recherches (s'informer des projets déjà en cours ou réalisés sur le territoire de la communauté).
CLPE et collecte des données	Être bien préparé et pouvoir expliquer le projet avec clarté.
	Connaître autant que possible le contexte de la communauté autochtone.
	Informers les participants sur leur droit au CLPE, indépendamment des décisions du conseil de bande. Informers les participants du lien entre la recherche et les autorités de la communauté.
	Obtenir l'autorisation et le consentement d'usage pour la prise de données (enregistrement, prélèvement, photographies...).
	S'assurer que les formulaires de consentements sont clairs et compréhensibles, idéalement rédigés dans la langue des participants.
	Porter attention aux silences et au langage non verbal, en entrevue ou en discussion de groupe.
Retombées pour la communauté	Engager les compétences locales pour le travail-terrain.
	Créer un comité avisier interne avec les membres-clés de la communauté.
	Solliciter la collaboration d'un membre de la communauté à titre d'assistant ou de co-chercheur, notamment pour la collecte et l'interprétation des données.
	Mettre en place des processus de formation, de développement des capacités ou de transfert des connaissances relatives à la recherche.

Propriété, contrôle, accès et possession des données	Être sensibilisé aux concepts de propriété intellectuelle collective en milieu autochtone et aux implications liées à la confidentialité et au partage des données.
	Reconnaître le droit à l'autonomie des Autochtones, au niveau de la gestion de leurs affaires, de leurs territoires et de leurs ressources culturelles.
	Identifier clairement qui sera propriétaire des résultats et selon quelles modalités (possession individuelle, communautaire, partagée avec l'organisme de recherche ...).
	Discuter du stockage des données avec la communauté (où ? comment ?).
	Signaler à la communauté si d'autres organisations ou d'autres chercheurs hors de l'équipe auront accès aux données et préciser les conditions, la nature et la portée de cet accès.
	S'assurer que la communauté et/ou les participants puissent accéder aux données les concernant.
	Discuter de la responsabilité concernant les données et des possibles transferts de celle-ci vers la communauté.
	Discuter des modalités concernant le rapatriement et la réutilisation des données par la communauté (anonymisation, dépersonnalisation des verbatims ...). Discuter de l'identification des participants et des partenaires au sein des livrables du projet.
Analyse, validation et diffusion des données et des résultats	Organiser des séances de travail avec les participants et les partenaires pour valider les interprétations des données et les résultats.
	Faire vérifier, par un représentant de la communauté, le contenu et le vocabulaire utilisé dans les comptes-rendus et les rapports.
	Remettre les données, les rapports et les résultats de la recherche à la communauté avant toute publication ou distribution.
	S'assurer de la compréhension des résultats par les participants et les partenaires locaux.
	Appliquer le principe de triangulation (ou de tout autre processus pertinent) pour la validation des données.
	Discuter des formes reconnaissance des participants et partenaires au sein des livrables du projet.
	Discuter avec la communauté des modalités de communication des résultats par le chercheur (ex : lors de conférences, validation du matériel de communication) et/ou réaliser un plan de diffusion.
Évaluation du processus de recherche	Évaluer l'appréciation des partenaires des productions de la recherche, de méthode de communication et des formulations utilisées.
	Évaluer si les résultats recueillis reflètent les attentes de la communauté, notamment dans la conceptualisation et dans l'interprétation rendue par le chercheur.
	Effectuer un retour sur le processus de recherche collaborative, soit sur chacune des étapes de la recherche. Identifier les bons coups et les difficultés rencontrées.
	Recueillir les impressions des participants sur la manière dont les données ont été récoltées.

Annexe 2 : Liste de références pertinentes

1. Adams, Megan S., Jennifer Carpenter, Jess A. Housty, Douglass Neasloss, Paul C. Paquet, Christina Service, Jennifer Walkus, and Chris T. Darimont. 2014. «Toward increased engagement between academic and indigenous community partners in ecological research.» *Ecology and Society* 19(3).
2. Alexander, Clarence, Nora Bynum, Elizabeth Johnson, Ursula King, Tero Mustonen, Peter Neofotis, Noel Oettlé, Cynthia Rosenzweig, Chie SaKaKiBara, Vyacheslav Shadrin, Marta ViCarelli, Jon Waterhouse, and Brian Weeks. 2011. «Linking indigenous and scientific knowledge of climate change.» *BioScience* 61(6):477–84.
3. Andrés, William and Martinez Duenas. 2012. «Quand H2O et esprit de l'eau se rencontrent: coexistence de plusieurs mondes à Puracé, Colombie.» *Cosmopolitiques, territoires, autochtones des Amériques Volume* 40(2–3):39–47.
4. APNQL. 2014. *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et Au Labrador*.
5. Armstrong, Chelsey Geralda, Marion Dixon, Nancy J. Turner, and Chelsey Geralda Armstrong. 2018. «Management and traditional production of Beaked Hazelnut (k ' Áp ' Xw-Az ', *Corylus Cornuta*; Betulaceae) in British Columbia.» 547–59.
6. Asselin, Hugo and Suzy Basile. 2013. «Éthique de la recherche avec les peuples autochtones.» *Éthique Publique* 14(vol. 14, n° 1).
7. Assembly of Nova Scotia Mi'kmaq Chiefs. 2007. Mi'kmaq ecological knowledge study protocol. Sydney, Nova Scotia.
8. Bacon, Goerges. 1974. «Mise sur pied d'un conseil consultant pour les différents groupes de recherches amérindiennes œuvrant au Québec.»(9).
9. Balick, Michael J. and Darrell Addison Posey. 2006. *Human impacts on Amazonia: the role of traditional ecological knowledge in conservation and development*. New York: Columbia University Press.
10. Basile, Suzy, Hugo Asselin, and Thibault Martin. 2017. «Le territoire comme lieu privilégié de transmission des savoirs et des valeurs des femmes Atikamekw.» *Recherches Féministes* 30(1):61.
11. Beauclair, Nicolas. 2015. «Épistémologies autochtones et décolonialité. Réflexions autour de la philosophie interculturelle Latino-Américaine.» *Indigenous Epistemologies and Decoloniality: Reflections around Latin-American Intercultural Philosophy*. 45(2/3):67–76.
12. Berkes, F. and I. J. Davidson-Hunt. 2006. «Biodiversité, systèmes de gestion traditionnels et paysages culturels. Exemples fournis par la forêt boréale canadienne.» *Revue Internationale Des Sciences Sociales* 187 :39–52.
13. Berkes, Fikret. 1999. *Sacred ecology: traditional ecological knowledge and resource management*. Philadelphia, PA: Taylor & Francis.
14. Berkes, Fikret. 2008. *Sacred ecology*. 2nd ed. New York: Routledge.
15. Berkes, Fikret, Mina Kislalioglu Berkes, and Helen Fast. 2007. «Collaborative integrated management in Canada's north: the role of local and traditional knowledge and community-based monitoring.» *Coastal Management* 35(1):143–62.

16. Berkes, Fikret and Iain J. Davidson-hunt. 2006. «Biodiversity, traditional management systems, and cultural landscapes : examples from the boreal forest of Canada.» 2005(Ma 2005).
17. Bertrand, Aliénor. 2019. «Revue générale de droit une archéologie philosophique des normes environnementales : biopolitique et droit des peuples autochtones».
18. Bhattacharyya, Jonaki and Scott Slocombe. 2017. «Animal agency : wildlife management from a kincentric perspective.» *Ecosphere* 8(10):E01978. 8(10):1–17.
19. Biber-Klemm, Susette, Thomas Cottier, and Danuta Szynura Berglas. 2011. *Rights to plant genetic resources and traditional knowledge basic*. Oxfordshire : CABI.
20. Bicker, Alan, Johan Pottier, and Paul Sillitoe. 2002. *Participating in development approaches to indigenous knowledge*. London : Routledge.
21. Bombenger, Pierre-Henri, Guillaume Christen, and Élodie Piquette. 2011. *Du global au local: connaissances expertes et savoirs territoriaux*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
22. Bonta, Mark, Robert Gosford, Dick Eussen, Nathan Ferguson, Erana Loveless, and Maxwell Witwer. 2017. «Intentional fire-spreading by ‘Firehawk’ raptors in northern Australia.» *Journal of Ethnobiology* 37(4):700–718.
23. Booth, Annie L. and Norm W. Skelton. 2011. «Industry and government perspectives on First Nations’ participation in the British Columbia environmental assessment process.» *Environmental Impact Assessment Review* 31(3):216–25.
24. Bourassa, Marie-michèle and Philippe Auzel. 2012. «Les changements climatiques su Nunavik: de l’évaluation des impacts à une gestion intégrée des transitions pour la conservation des écosystèmes.» *Téoros: Revue de Recherche En Tourisme* 31(1):1–17.
25. Broster, Bruce E. and Pamela J. Dickinson. 2017. «Post-glacial sedimentation in the Saint John River Valley and comparison with First Nation oral history explaining the origin of the Reversing Falls, New Brunswick.» *Atlantic Geology* 53:133–34.
26. Bunsha, Dionne. n.d. «Clayoquot sound scientific panel : thank you.»
27. Calamia, M. A. 1999. «Une méthodologie visant à incorporer les connaissances écologiques traditionnelles aux systèmes d’information géographique pour gérer les ressources marines dans le Pacifique 1.» 16(2):2–12.
28. Cameron, Emilie S. 2012. «Securing indigenous politics : a critique of the vulnerability and adaptation approach to the human dimensions of climate change in the Canadian Arctic.» *Global Environmental Change* 22(1):103–14.
29. Capel, Celine. 2014. «Mindfulness, indigenous knowledge, indigenous innovations and entrepreneurship celine.» *Journal of Research in Marketing and Entrepreneurship* 16(1):63–83.
30. Carjuzaa, Jioanna and Kay Fenimore-smith. 1997. «The give away spirit : reaching a shared vision of ethical indigenous research relationships.» *Journal of Educational Controversy*.
31. Castellano, Marlene Brant. 2004. «Ethics of aboriginal research.» *Journal of Aboriginal Health* January(January).
32. Chabot, Marcelle and Carole Lévesque. 2001. *Les savoirs des Autochtones: contribution à l’état des connaissances*. Montréal : Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, INRS-Urbanisation, culture et société.
33. Charles, Marie, Frédérique Chlous-Ducharme, Elsa Faugère, and Maurice Wintz. 2008. «Science et démocratie dans la gestion de la nature : des ethno-sociologues pris dans la modélisation d’accompagnement.» *VertigO* 8(2):17.

34. Chiasson, Guy, Jacques L. Boucher, Guy Chiasson, Jacques L. Boucher, Thibault Martin, and Département De. 2005. « La forêt plurielle : nouveau mode de gestion et d'utilisation de la forêt, le cas de la forêt de l'aigle. » 6:0–11.
35. Collin, Scott. 1996. « Science for the west myth for the rest? The case of James Bay Cree knowledge construction. » Pp. 69–86 in *Naked Science: Anthropological Inquiry into Boundaries, Power, and Knowledge*.
36. De, Avis. 2013. « Guide de référence tenir compte du savoir traditionnel autochtone dans les évaluations environnementales aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012). » 19(2012).
37. Dhiksawan, Ferdinand S. 2018. « Involvement of Indigenous People in environmental impact assessment. » *Environmental Policy and Law* 48(5):307–12.
38. Dolan, Jessica M. 2016. « The restorative ecology of peace: Haudenosaunee environmental knowledge and philosophies and stewardship. »
39. Doucet, Hubert. 2010. « De l'éthique de la recherche à l'éthique en recherche. » *Éthique Publique* 12(1):12–30.
40. Ecology, Source Human, No June, Carlos Julian, and Idrobo Fikret. 2019. « Pangnirtung Inuit and the Greenland shark: co-producing knowledge of a little discussed species. » *Human Ecology* 40(3):405–14.
41. Edington, John. 2017. *Indigenous environmental knowledge*. Cham : Springer.
42. Ellen, R. F., Peter Parkes, and Alan Bicker. 2000. *Indigenous environmental knowledge and its transformations critical anthropological perspectives*. Amsterdam : Harwood Academic.
43. Ellen, Roy. 2004. « From ethno-science to science, or 'what the indigenous knowledge debate tells us about how scientists define their project.' » *Journal of Cognition and Culture* 4(3–4):409–50.
44. Ellen, Roy and Holly Harris. 2004. « Indigenous environmental knowledge, the history of science and the discourse of development. » Pp. 297–300 in *Nature Knowledge: Ethnoscience, Cognition, and Utility*.
45. Eriksen, Christine and Michael J. Adams. 2010. *Indigenous environmental knowledge*.
46. Farget, Doris and Marie-Pier Fullum-Lavery. 2014. « La place réservée à l'avis des peuples autochtones dans le cadre du processus de prise de décision concernant le Plan Nord ou l'exploitation du nord Québécois : perspective juridique interne et internationale. » *McGill Law Journal* 59(3):595–653.
47. Fawcett, David, Tristan Pearce, Roland Notaina, James D. Ford, and Peter Collings. 2018. « Inuit adaptability to changing environmental conditions over an 11-year period in Ulukhaktok, Northwest Territories. » *Polar Record* 54(2):119–32.
48. Furgal, Christopher, Christopher M. Fletcher, and Cindy Dickson. 2006. *Savoirs et Connaissances: Vers une convergence des savoirs traditionnels et scientifiques en matière de changements climatiques au Nord Canadien*. [Ottawa] : Environnement Canada.
49. Gagnon, Catherine-Alexandra. 2007. « complémentarité entre savoir écologique Inuit et connaissances scientifiques: Le cas de l'écologie du renard arctique, du renard roux et de la grande oie des neiges dans l'université du Québec à Rimouski. Comme Exigence Partielle Du Programme de Gest. » *Memoire de Maitrise* 147.
50. Galloway, Jennifer M. and R. Timothy Patterson. 2018. « Introduction to traditional knowledge studies in support of geoscience tools for assessment of metal mining in Northern Canada. »
51. Gentelet, Karine. 2009. « Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. » *Cahiers de Recherche Sociologique* (48):143–53.

52. Grenier, Louise. 1998. *Working with indigenous knowledge: a guide for researchers*.
53. Grenier, Louise and Centre de recherches pour le développement international (Canada). 1998. *Connaissances indigènes et recherche: un guide à l'intention des chercheurs*. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international.
54. Grenier, Louise and Centre de recherches pour le développement international (Canada). 1998. *Working with indigenous knowledge: a guide for researchers*. Ottawa: International Development Research Centre.
55. Gros-Louis McHugh, Nancy. 2013. «Aligner la recherche scientifique aux besoins et aux intérêts des Premières Nations: meilleures pratiques et initiatives prometteuses.» *Éthique Publique* 14(vol. 14, n° 1).
56. Guay, Christiane. 2007. «vers la reconnaissance du savoir autochtone: une question de décolonisation? Author (s): Christiane Guay Source: Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de Service Social, Vol. 24, No.2 Published by: Canadian Association for Social Work.» 24(2):183–95.
57. Guay, Christiane and Thibault Martin. 2012. «Libérer les mots: pour une utilisation éthique de l'approche biographique en contexte autochtone.» *Éthique Publique* 14(1).
58. Hall, Budd L., Dorothy Goldin Rosenberg, and George J. Sefa Dei. 2000. *Indigenous knowledges in global contexts multiple readings of our world*. Toronto, Ont: OISE/UT book published in association with University of Toronto Press.
59. Hammersmith, Jerome. Hammersmith, Alvin. 2007. «converging indigenous and western knowledge systems: implications for tertiary educations.»
60. Hébert, Alain. 2012. «Les parcs nationaux du Nunavik et du Territoire d'Eeyou Istchee–Baie-James un nouveau modèle de gouvernance des «parcs habités».» *Téoros. Revue de Recherche En Tourisme* 21(1):9–18.
61. Heintz, Christophe. 2004. «Introduction: why there should be a cognitive anthropology of science.» *Journal of Cognition and Culture* 4(3–4):391–408.
62. Hendricks, B., E. M. Keen, J. L. Wray, H. M. Alidina, L. McWhinnie, H. Meuter, C. R. Picard, and T. A. Gulliver. 2018. «Automated monitoring and analysis of marine mammal vocalizations in coastal habitats.» Pp. 1–10 in *2018 OCEANS - MTS/IEEE Kobe Techno-Oceans (OTO)*.
63. Hendry, Joy. 2014. *Science and sustainability: learning from indigenous wisdom*. New York, NY: Palgrave Macmillan.
64. Herrmann, Thora Martina, Marie Jeanne S. Royer, and Rick Cuciurean. 2012. «Understanding subarctic wildlife in eastern James Bay under changing climatic and socio-environmental conditions: bringing together Cree hunters' ecological knowledge and scientific observations.» *Polar Geography* 35(3–4):245–70.
65. Hiebert, Duane and Ken Van Rees. 1998. «Traditional knowledge on forestry issues within the Prince Albert grand council.»
66. Hirt, Irene. 2009. «Cartes et luttes cartographies autochtones. Éléments pour une analyse critique.» *Espace Géographique* 38(2):171–86.
67. Huerto, Yupanqui. 2009. «Les enjeux contemporains de la protection de connaissances traditionnelles environnementales: Quel rôle pour les États parties de la convention sur la diversité biologique?»
68. Huntington, Henry P. 1998. «1998 - Huntington - Semi directive interview.» *Arctic* 51(3):237–42.
69. Inglis, Julian. 1993. *Traditional ecological knowledge concepts and cases*. Ottawa, Ont: International program on traditional ecological knowledge.

70. ITK and NRI. 2007. *Negotiating Research Relationships with Inuit Communities: A Guide for Researchers*. Scot Nickels, Jamal Shirley, and Gita Laidler (eds). Inuit Tapiriit.
71. Jacqmain, Hugo. 2008. «Développement d'un processus d'aménagement durable de l'habitat de l'original culturellement adapté aux Cris de Waswanipi dans le pessière Noire du Nord du Québec = Development of a sustainable moose habitat management process that is culturally relevant.» Université Laval.
72. Jérôme, Laurent 2008. «L'anthropologie à l'épreuve de la décolonisation de la recherche dans les études autochtones : Un terrain politique en contexte Atikamekw.» *Anthropologie et Sociétés* 32:179–96.
73. Johnson, Leslie Main. 2008. «Plants and Habitats — a Consideration of Dene ethnoecology in Northwestern Canada.» *Botany* 86(2):146–56.
74. Kendrick, Anne and Micheline Manseau. 2008. «Representing traditional knowledge: resource management and Inuit knowledge of barren-ground caribou.» *Society and Natural Resources* 21(5):404–18.
75. Kovach, Margaret. n.d. *Indigenous methodologies: characteristics, conversations and contexts*. Toronto: University of Toronto Press.
76. Labour, Sherri, Gloria J. Fedirchuk, and Nicole Nicholls. 2008. *Traditional knowledge guide for the Inuvialuit settlement region, Northwest Territories*. [Ottawa]: Environmental Studies Research Funds.
77. Lachapelle, Louise and Shan dak Puana. 2013. *Mamu Minu-Tutamutau (Bien faire ensemble)*. Vol. 14.
78. Laplante, Julie. 2004. *Pouvoir Guérir: Médecines autochtones et humanitaires*. [Québec]: Presses de l'Université Laval.
79. Larivière, Virginie. 2011. «La vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques : une étude de cas à Kuujjuarapik et Whapmagoostui.» Université du Québec à Montréal.
80. Laurendeau, Géraldine. 2011. «Usages des plantes par les PekuakamiInuatsh : Étude sur la transmission des savoirs dans la communauté Innu de Mashteuiatsh.» 142 p.
81. Lemelin, H., D. Matthews, C. Mattina, N. McIntyre, M. Johnston, R. Koster, and Weenusk First Nation Peawanuck. 2010. «Climate change, wellbeing and resilience in the Weenusk First Nation at Peawanuck: The moccasin telegraph goes global.» *Rural and remote health* 10(2).
82. Lertzman, D. A. 2010. «Best of two worlds: Traditional ecological knowledge and western science in ecosystem-based management.» *BC Journal of Ecosystems and Management* 10(3):104–26.
83. Lertzman, David. 2006. «Rapprocher le savoir écologique traditionnel et la science occidentale dans la gestion durable des forêts.» *Bridging traditional ecological knowledge and western science in sustainable forest management: The case of the Clayoquot scientific panel*. 36(2/3):43–58.
84. Lowan-trudeau, Gregory. 2014. «Considering ecological métissage: To blend or not to blend?» *Journal of Experiential Education* 37(4):351–66.
85. Mailhot, José. 1993. *Le savoir écologique traditionnel: La variabilité des systèmes de connaissance et leur étude*. Montréal: Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande Baleine.
86. Manitousin Anishinabek Research Review Committee. 2003. Guidelines for ethical Aboriginal research within the First Nations communities of Manitousin, Document on file at Noojmowin Teg Health Centre, Aundek Omni Kaning, Ontario.
87. Marquis, Jean-Philippe. 2009. «Des hommes et des caribous : Impacts de l'établissement du programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage sur la mémoire et l'identité des Naskapi de Kawawachikamach.» 123 f.

88. McCreary, Tyler and Vanessa Lamb. 2014. «A political ecology of sovereignty in practice and on the map: The technicalities of law, Participatory mapping, and environmental governance.» *Leiden Journal Ofinternational Law* 27 :595–619.
89. Menzies, Charles R. 2006. *Traditional ecological knowledge and natural resource management*. Lincoln : University of Nebraska Press.
90. Mesny, Anne. 1996. «Sciences sociales et usages des savoirs par les «gens ordinaires.»» *Savoirs et Gouvernamentalité* 20(1):187–98.
91. Nadasdy, Paul. 2005. «The anti-politics of TEK: The institutionalization of co-management and practice discourse.» *Anthropologica* 47(2):215–32.
92. Nadasdy, Paul. 2017. *Sovereignty's entailments First Nation state formation in the Yukon*. Toronto : University of Toronto Press.
93. Nakashima, Douglas J. and Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale. 1990. *Les connaissances des Autochtones appliquées aux études d'impact environnemental: Les Inuit, les Eiders et le pétrole de la Baie D'Hudson*.
94. Kanatami and Nunavut Research Institute : Ottawa and Iqaluit. 38 pp.
95. Newton, John, C. D. James Paci, and Aynsle Ogden. 2005. «Climate change and natural hazards in Northern Canada: Integrating indigenous perspectives with government policy.» Pp. 541–71 in *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*. Vol. 10.
96. Nga Pae o te Maramatanga. 2010. *Proceedings of the 4th international traditional knowledge conference 2010*.
97. O'Faircheallaigh, Ciaran. 2010. «Public participation and environmental impact assessment: purposes, implications, and lessons for public policy making.» *Environmental Impact Assessment Review* 30(1):19–27.
98. Olson, Rachel, Jeffrey Hackett, Steven Deroy, Rachel Olson, Jeffrey Hackett, and Steven Deroy. 2016. «Mapping the digital terrain : Towards indigenous geographic information and spatial data quality indicators for indigenous knowledge and traditional land-use data collection. *The Cartographic Journal* 53(4):348–55.
99. Onkwata'karitâhtshera research sub-committee. 2006. Onkwata'karitâhtshera health and social services research council- Regulations for research in Kahnawake.
100. Paci, Chris, Ann Tobin, and Peter Robb. 2002. «Reconsidering the Canadian environmental impact assessment act.» *Environmental Impact Assessment Review* 22:111–27.
101. Palmer, Margaret A., Emily S. Bernhardt, Elizabeth A. Chornesky, Scott L. Collins, Andrew P. Dobson, Clifford S. Duke, Barry D. Gold, Robert B. Jacobson, Sharon E. Kingsland, Rhonda H. Kranz, Michael J. Mappin, M. Luisa Martinez, Fiorenza Micheli, Jennifer L. Morse, Michael L. Pace, Mercedes Pascual, Stephen Palumbi, S, OJ Reichman, Alan R. Townsend, and Monica G. Turner. 2005. «Ecological science and sustainability for the 21st Century.» *Frontiers in Ecology and the Environment* 3(1):4–11.
102. Papatie, Doris and Edmond Brazeau. 2013. «Établir un partenariat avec les chercheurs et l'université qui puisse profiter à la communauté (entrevue).» *Éthique Publique* 14(vol. 14, n° 1).
103. Pelletier, Marie-Louise and Julia Sotousek. 2004. *La participation des Autochtones à la gestion durable de leur milieu : Réflexions sur l'efficacité des cadres juridiques mis en place par les gouvernements québécois et australiens*. Québec, Qué : Université Laval, Faculté de droit.
104. Peters, Dorian, Susan Hansen, Jenny McMullan, Theresa Ardler, Janet Mooney, and Rafael A. Calvo. n.d. «'Participation is not enough' – Towards indigenous-led co-design.» *OzCHI '18: Proceedings of the 28th Australian Computer-Human Interaction Conference* 97–101.

105. Philippot, V., C. Bouchon, and L. Hédouin. 2014. «Savoirs locaux à propos des gorgones chez les travailleurs de la mer des Îles de la Guadeloupe (Antilles Françaises).» *VertigO - La Revue Électronique En Sciences de l'Environnement* 11(2).
106. Pinton, Florence and Pierre Grenand. 2007. «Savoirs traditionnels, populations locales et ressources globalisées.» in *Les marchés de la biodiversité*.
107. Pisupati, Balakrishna and Suneetha M. Subramanian. 2010. *Traditional knowledge in policy and practice: Approaches to development and human well-being*. New York: United Nations University Press.
108. Poirier, Sylvie. 2014. «Atikamekw Kinokewin, «La mémoire vivante»: Bilan d'une recherche participative en milieu autochtone.» *Recherches Amérindiennes Au Québec* 44(1):73–83.
109. Polfus, Jean L., Micheline Manseau, Deborah Simmons, Michael Neyelle, Walter Bayha, FrePaul Wilsonderick Andrew, Leon Andrew, Cornelya F. C. Klütsch, Keren Rice, and Paul Wilson. 2016. «Łegha Gots ' Enete (Learning together): The importance of indigenous.» *Ecology and Society* 21(2).
110. Riedlinger, Dyanna and Fikret Berkes. 2001. «Contributions of traditional knowledge to understanding climate change in the Canadian Arctic.» *Polar Record* 37(203):315–28.
111. Roturier, Samuel. n.d. «Restauration des pinèdes à lichen en forêt boréales: Une recherche interdisciplinaire.»
112. Roturier, Samuel. 2011. «Sami herders' classification system of reindeer winter pastures – A contribution to adapt forest management to reindeer herding in Northern Sweden.» *Rangifer* 31(1):61–69.
113. Roué, Marie. 2012. «Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones.» *Revue d'ethnoécologie* 3(1):1–14.
114. Roué, Marie and Douglas Nakashima. 2002. «Des savoirs «traditionnels» pour évaluer les impacts environnementaux du développement moderne et occidental.» *Revue Internationale Des Sciences Sociales* 173(3):377.
115. S. Royer, Marie-Jeanne. 2012. «L'interaction entre les savoirs écologiques traditionnels et les changements climatiques: Les cris de la Baie-James, la bernache du Canada et le caribou des bois.»
116. Sambuc, Henri-Philippe. 2003. *La protection internationale des savoirs traditionnels: La nouvelle frontière de la propriété intellectuelle*. Paris: Le Harmattan.
117. Samson, Roch. 2006. ««Nature et culture dans les parcs nationaux: Reconnaître les liens» Roch Samson.» 60:191–203.
118. Scheps, R. and Simha Arom. 1993. *La science sauvage: des savoirs populaires aux ethnosciences*. Paris: Éditions du Seuil.
119. Schnarch, B. (2004). Ownership, Control, Access, and Possession (OCAP) or Self-Determination Applied to Research. *Journal of Aboriginal Health*, (January),80-95.
120. Semali, Ladislaus and Joe L. Kincheloe. 1999. *What is indigenous knowledge?: Voices from the academy*. New York: Falmer Press.
121. Sillitoe, Paul, Alan Bicker, and Johan Pottier. 2002. *Participating in development: Approaches to indigenous knowledge*. New York: Routledge.
122. Sillitoe, Paul, Peter Dixon, and Julian Barr. 2005. *Indigenous knowledge inquiries: A methodologies manual for development*. Rugby, U.K: ITDG Publishing.
123. Simonds, Vanessa W. and Suzanne Christopher. 2013. «Adapting western research methods to indigenous ways of knowing.» *American Journal of Public Health* 103(12):2185–92.

124. Sloane, Daniel R. 2019. «Western and indigenous knowledge converge to explain Melaleuca forest dieback on aboriginal land in Northern Australia.» *Marine and Freshwater Research* 70(1):125–39.
125. Spoon, Jeremy. 2014. «Quantitative, qualitative, and collaborative methods: Approaching indigenous ecological knowledge heterogeneity.» *Ecology and Society* 19(3).
126. Stephenson, H. 1997. «Environmental health perspectives on the consequences of an ideology of control in 'Natural' Systems.» (July).
127. Stevenson, Marc G. 1996. «Indigenous knowledge in environmental assessment author (s): Marc G. Stevenson Published by: Arctic Institute of North America Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/40512004> Indigenous Knowledge in Environmental Assessment.» 49(3):278–91.
128. Stevenson, Marc G. 2010. «L'éthique et la recherche en collaboration avec les communautés autochtones.»
129. Suffice, Pauline, Hugo Asselin, Louis Imbeau, Marianne Cheveau, and Pierre Drapeau. 2017. «More fishers and fewer martens due to cumulative effects of forest management and climate change as evidenced from local knowledge.» *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine* 1–14.
130. Swift, Digby. 1992. «Indigenous knowledge in the service of science and technology in developing countries AU - Swift, Digby.» *Studies in Science Education* 20(1):1–28.
131. Tanguay, Nancy. 2010. «Réflexion sur l'utilisation de groupes de discussion comme outil de documentation du savoir écologique traditionnel.» *VertigO - La Revue Électronique En Sciences de l'Environnement* 3:1–7.
132. Tanguay, Nancy. 2013. «Santé territoriale, indicateurs de santé animale et vision holistique: La sélection des prises et les choix alimentaires chez les Atikamekw de Manawan et d'Obedjwan.»
133. Tanguay, Nancy. 2010. «Exploration du savoir écologique traditionnel Atikamekw au sujet de la santé des animaux et de la sélection des prises dans un contexte de choix alimentaires.»
134. Targé, Anne-Pascale. 2005. «Transmission des savoirs oraux dans les écoles Inuit: Étude du cas de la communauté d'Arviat (Nunavut).» 106 f.
135. Tendeng, Benoit. 2014. «Utilisation conjointe des savoirs traditionnels et scientifiques pour évaluer la qualité de l'habitat de l'original en forêt feuillue.» *Quebec University* 86.
136. Tindall, David, Ronald L. Trosper, and Pamela Perreault. 2013. *Aboriginal peoples and forest lands in Canada*. Vancouver: UBC Press.
137. Ulman. 1996. Information to users. Vol. 96.
138. Uprety, Yadav. 2013. «Dynamique du pin blanc (*Pinus Strobus* L.) à sa limite nordique de répartition continue et options de restauration et d'aménagement dans une perspective autochtone.»
139. Vachon, Geneviève, Émilie Pinard, Myriam Blais, Gaëlle André-lescop, Carmen Rock, and Carmen Rock. 2017. «Vers des visions partagées: Des outils visuels pour l'aménagement durable des communautés Innues de la Côte-Nord.» *Recherches Amérindiennes Au Québec* 47(1):121–36.
140. Vachon, Geneviève, Érick Rivard, Mathieu Avarello, and Laurence St-Jean. 2017. «Imaginer l'aménagement soutenable des villages Inuits du Nunavik.» *Recherches Amérindiennes Au Québec* 47(1):137.
141. Vaté, Virginie. 2019. «Savoirs et représentations Tchouktches éleveurs.»
142. Verreault, Marie-Josée. 2001. «Les régimes juridiques d'évaluation environnementale applicables au Nunavik. Première partie: Le régime québécois.» *Les Cahiers de Droit* 42(2):215.

143. Waugh, Devin, Tristan Pearce, Sonja K. Ostertag, Verna Pokiak, Peter Collings, and Lisa L. Loseto. 2018. «Inuvialuit traditional ecological knowledge of beluga whale (*Delphinapterus Leucas*) under changing climatic conditions in Tuktoyaktuk, NT 1.» 258 (February):242–58.
144. Weatherhead, E., S. Gearheard, and R. G. Barry. 2010. «Changes in weather persistence: Insight from Inuit knowledge.» *Global Environmental Change* 20(3):523–28.
145. Wood, Patricia Burke and Julie E. E. Young. 2016. «A political ecology of home : Attachment to nature and political subjectivity.» *Environment and Planning* 34(3):474–91.

Annexe 3: Plan de la rencontre à Pessamit

Atelier: De la coexistence à la (co)-création (de relations, de façons d'être sur le territoire, de savoirs, de partages, du développement des capacités...) en passant par la complicité.

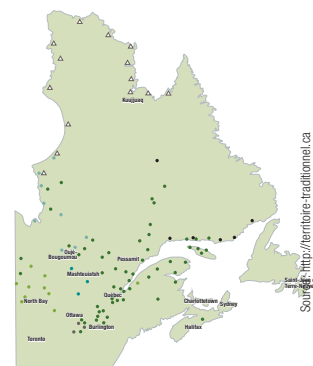
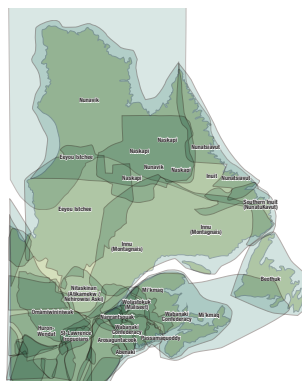
21 mars 2019

1. Brève explication des grandes lignes de l'atelier par Delphine (5 minutes).
Les grandes lignes sont :
 - a. Présentation des participants et du pourquoi du projet.
 - b. Comment se rapprocher dans cette coexistence.
 - c. Principes de la recherche collaborative.

2. Tour de table (30 minutes).
Chacun répond aux points suivants:
 - a. Nom.
 - b. Lieu d'origine.
 - c. Travail, pourquoi je fais ce travail (ce que j'aime).
 - d. Lien (relation) avec le territoire (la forêt).

3. Présentation de la démarche RNCan par Frank (15 minutes).
 - a. Approche de réconciliation actuelle axée sur les organisations, associations, les regroupements nationaux ou provinciaux.
 - b. Mandat pour proposer des bonnes pratiques.
 - c. Résumé de l'atelier du 11 janvier.
 - d. Parler du projet de Shaputuan.
 - e. Précision sur la « culture » RNCan, sur le fait que la démarche qu'on propose est volontaire.

4. Explication de la démarche par Delphine et Frank (30 minutes).
 - a. Précision sur ce que l'on cherche et brève réponse aux questions. « Rapidement » on passe à l'atelier.
 - b. Atelier Go -No go. Avec comme proposition: RNCan et Pessamit devraient profiter de leurs intérêts communs sur le territoire pour tisser des liens.
Tous les participants reçoivent des post-its.
On prend quelques minutes de réflexion individuelle où l'on note ses idées sur les post-its que l'on va coller à la bonne place sur le mur.
On prend un moment un groupe pour discuter des idées qui sont sorties.



- c. **Atelier Plan de match** (si, on « passe » l'étape du go, sinon, on passe au point 5 de la rencontre) (10 minutes).

Sur le mur, on installe des cartons identifiant trois sections:

Les premières étapes à franchir.

Les moyens pour franchir ces étapes.

La contribution de chacun.

Sur le même modèle que l'atelier précédent. Les participants prennent un moment individuel pour écrire sur le post-it et aller le coller.

PAUSE (15 minutes)

On discute. Les post-its pourront être réorganisés en fonction des discussions pour savoir où on s'en va (20 minutes).

5. Principe de la recherche collaborative (45 minutes)
(Utilisation d'un support PowerPoint).
- a. Définition de la recherche collaborative.
 - b. Présentation des grands principes que l'on retrouve actuellement dans la recherche collaborative.
 - c. Présentations d'outils existants.
 - d. Discussion/réflexion/suite...